

Perrine VANBALBERGHE

Mémoire de fin d'études

Université Lumière Lyon 2

Institut d'Etudes Politiques de Lyon

Le partage de l'espace public à Zamalek (Le Caire)

réalisé sous la direction de Madame Elisabeth LONGUENESSE

Et encadré par Monsieur Vincent BATTESTI

Année universitaire 2004 – 2005

Jury : Madame Elisabeth LONGUENESSE et Monsieur Frédéric ABECASSIS

Table des matières

Remerciements . .	1
PREMIERE PARTIE Les flux de population à Zamalek : résidents, actifs et consommateurs ..	3
1. Le changement progressif du profil sociologique des résidents, du cadre urbain et des usages de l'espace public. . .	4
1.1. La diversification sociale des résidents et les modifications du cadre urbain qu'elle induit . .	4
1.2. Le rapport à l'espace public des « fils de Zamalek » : discours et perceptions .	12
1.3. L'exigence de services rendus par des personnes de classes populaires . .	15
2. Les activités de loisirs et de consommation : sources de flux de personnes et de marchandises vers Zamalek - leur impact sur l'espace public .	17
2.1. Des lieux certes privés et fermés mais qui engendrent des flux de marchandises et de personnes .	18
2.2. Zamalek et la jeunesse dorée du Caire .	20
2.3. La place des salariés des établissements commerciaux dans l'espace public. .	22
3. Ecoles et entreprises engendrent des flux quotidiens de personnes et de véhicules. .	24
3.1. L'entrée quotidienne d'étrangers qui jugent leur présence légitime .	25
3.2. Les effets de ces activités sur l'encombrement du quartier .	27
3.3. Les services de vente induits par ces mouvements. .	29
DEUXIEME PARTIE Des présences et pratiques populaires qui modèlent l'espace public ..	31
1. Le personnel de service aux résidents à la conquête de l'espace public : du lieu de travail au lieu de vie, les frontières se brouillent. .	32
1.1 Rassemblement de portiers et jeux des artisans . .	33
1.2 La présence croissante des portiers dans l'espace public : fuite relative ou conquête de l'espace public ? .	34
1.3. La présence dans l'espace public d'un mobilier amovible .	38
2. La présence des agents de circulation et de surveillance . .	39
2.1 Les sentinelles d'ambassades : une présence 24 heures sur 24 .	40

2.2 Les agents de la circulation : une masse d'agents dans les rues .	40
2.3. Vigiles et voituriers : services des lieux de sortie qui débordent sur l'espace public .	40
3. Les activités commerçantes à destination quasi-exclusive des travailleurs .	41
3.1. Les magasins de restauration, les terrasses de cafés .	41
3.2. La vente illégale de rue et ses stratégies d'occupation de l'espace . .	42
TROISIEME PARTIE Le rôle de la puissance publique et de la société civile dans l'entretien de l'espace public. .	49
1. La puissance publique et l'espace public de Zamalek .	50
1.1. Rôle officiel et actions effectives des institutions .	50
1.2. Des services publics, mais au service de qui ? .	54
2. La société civile et son action publique à Zamalek. .	59
2.1. Quelle vie de quartier ? . .	59
2.2. Les résidents caractérisés par leur passivité .	62
2.3. Se battre ! L'Association de Promotion des Services de Zamalek ³⁸ . .	63
Conclusion .	69
Bibliographie . .	71
Ouvrages . .	71
Articles .	72
Articles de presse .	72
Documents administratifs d'urbanisme ou de recensement .	72
Guides touristiques .	73
Ouvrages méthodologiques .	73
Lexique et liste des sigles . .	75
Table des annexes .	77
Cartes et plans (intégrées au corps du texte) . .	77
Annexes statistiques (ci-après) . .	77

³⁸ Cette association est notamment citée dans un article de Sarah BEN NEFISSA. Sarah BEN NEFISSA, "ONG et gouvernance dans le monde arabe" ; article ayant servi de base à la préparation de la table ronde intitulée "ONG et gouvernance dans le monde arabe", organisé dans le cadre du Programme MOST de l'UNESCO, au Caire les 29/30/31 mars 2000, in *Gestion des Transformations Sociales MOST, Document de discussion* - n° 46. L'association a donc une certaine lisibilité publique.

Photographies (intégrées au corps du texte) .	78
Annexes observation et entretiens (ci après ; l'intégralité des entretiens est présentée dans un volume séparé) .	79
Commentaires et bilan de cette première expérience de recherche universitaire .	79
Résumé .	83

Remerciements

Mes plus vifs remerciements...

à Madame Elisabeth Longuenesse

pour sa direction

et ses passionnantes critiques engendrant toujours de nouvelles pistes de réflexion,

à Monsieur Vincent Battesti

pour sa grande disponibilité, sa capacité à transmettre son savoir, techniques et passion de la recherche et ses précieux conseils dans la conduite de ce mémoire,

au personnel administratif, chercheur et documentaliste du CEDEJ et de l'OUCC

pour leur accueil en leur sein,

à toute l'équipe du Département d'Enseignement de l'Arabe Contemporain

qui m'a donné les moyens linguistiques de mener les enquêtes de terrain,

à Mounira Amara

pour la séance d'aide à la traduction, lors de mes premiers pas en arabe,

à tous les Zamalekois, et non Zamalekois

qui se sont montrés si accueillants, disponibles et enthousiastes à m'aider dans cette recherche,

et surtout parmi eux à ceux qui se sont prêté aux séances d'entretien,

aux Cairotes et Egyptiens qui n'aiment pas tous Zamalek...

« Évidemment, on pourrait fonder un orchestre, ou faire du théâtre dans la rue. Animer, comme on dit, le quartier. Souder ensemble les gens d'une rue ou d'un groupe de rues par autre chose qu'une simple connivence, mais une exigence ou un combat. » Georges PEREC, *Espèces d'espaces, Paris, Galilée, 1974*

PREMIERE PARTIE Les flux de population à Zamalek : résidents, actifs et consommateurs

Zamalek était à ses débuts un quartier fermé. L'entrée de non-résidents ou de personnes d'origine populaire était conditionnée par la présentation de leur permis de travail dans l'une des villas du quartier : le séjour sur l'île devait être justifié et nul n'y entrait sans autorisation. Les points de contrôle se situaient sur les ponts, seuls accès à l'île. Le caractère insulaire de Zamalek favorisait cette fermeture et assurait l'homogénéité du quartier.

Il semble que le quartier se soit ouvert dans la première moitié du XX^e siècle. Serge WEBER ¹ signale que la fermeture durait encore dans les années 1920, mais nous n'avons pu vérifier cette information. Les personnes qui, en entretien, évoquent cette mesure ne savent pas en dater l'abolition ² mais l'évoquent comme une date importante

¹ WEBER (Serge), *Zamalek depuis la période anglaise, caractéristiques socio-économiques, fonctions*. Mémoire de maîtrise (dirigé par le professeur Jean-François TROIN), université François-Rabelais, Faculté de Droit, d'Economie et de Sciences Sociales, Tours, juin 1994.

² Ainsi, certaines personnes interrogées (entretiens 2 et 3) la placent dans le cadre des changements liés à la révolution nassérienne, une autre évoque son rétablissement dans une période récente (entretien 17).

pour le quartier (entretiens n°2, 3 et 17).

L'implantation d'activités commerciales dans le quartier fut liée à la construction du tramway.

Puis la politique de Nasser confirma l'ouverture du quartier de deux manières. D'une part, les mesures permettant à de nouveaux résidents d'accéder à des logements dans Zamalek modifièrent la structure sociale du quartier. L'autorisation d'implantation de diverses activités tertiaires entra en contradiction avec la nature résidentielle stricte du quartier. Aujourd'hui, si Zamalek reste un quartier dit chic, ses portes sont ouvertes et le quartier attire un large public par les activités qu'il héberge : écoles, entreprises, commerces et espaces de loisirs à la mode.

Ces deux éléments ont considérablement modifié le cadre urbain de Zamalek, et les usages de son espace public.

1. Le changement progressif du profil sociologique des résidents, du cadre urbain et des usages de l'espace public.

1.1. La diversification sociale des résidents et les modifications du cadre urbain qu'elle induit

Zamalek héberge aujourd'hui une population nationale socialement plus diversifiée qu'autrefois, ainsi qu'on peut le lire dans le guide de voyage du National Geographic Society³. « Avec ses rues bordées d'arbres et son atmosphère vaguement européenne, héritage du début du XX^e siècle, le quartier de Zamalek, dans la partie nord de Guezira, est une adresse très recherchée ; c'est là que résidaient autrefois les diplomates, les représentants des puissances coloniales et l'aristocratie locale. »

Ces types de populations sont l'héritage d'époques successives : descendants de l'élite royale, descendants de l'élite nasséro-sadatienne, nouvelle bourgeoisie, serviteurs domestiques des classes riches. À chaque type social correspond un type d'habitat et des conditions de logement différentes.

1.1.1. Les décisions politiques, facteurs historiques des changements socioprofessionnels du quartier.

À Zamalek, les bouleversements sociaux de ces cinquante dernières années résultent notamment des actes politiques et législatifs de l'État nassérien. La révolution nassérienne s'attaqua à de nombreux symboles du royaume, dont Zamalek, bastion

³ Andrew HUMPHREYS, *Égypte*, National Geographic Les guides de voyage, National Geographic Society, 2002, Page 126.

traditionnel de l'aristocratie, de la grande bourgeoisie et des cadres de la royauté. La confiscation des biens immobiliers des grandes familles liées à la royauté et la spoliation des revenus de leurs entreprises ruinèrent ou pour le moins affaiblirent nombre d'entre elles. Beaucoup de grandes familles zamalekoises durent alors renoncer à leur patrimoine. Ainsi, depuis 1952, une nouvelle distribution de ce patrimoine immobilier a considérablement modifié le paysage social et urbain de Zamalek ; il est désormais réparti entre anciennes familles liées à la royauté, élites nassériennes, élites sadatiennes, nouveaux riches, étrangers occidentaux et étrangers arabes.

La modification des bâtiments de Zamalek prit de l'ampleur dans les années 1960 – 1970, suite à la destruction de villas et à la construction d'immeubles sur les parcelles ainsi dégagées. Ces dernières furent parfois subdivisées avant d'être vendues. C'est donc un véritable patrimoine architectural et urbain que ces changements ont altéré.

L'entretien coûteux des villas convenait à une classe sociale riche, aux domestiques et gens de maison nombreux, classe qui a partiellement disparu dans la deuxième moitié du XX^e siècle. Certains beaux immeubles ont été surélevés par des étages rajoutés de façon informelle et la création de nouveaux logements plus modestes a favorisé l'installation sur l'île d'une petite bourgeoisie. La perte de prestige du quartier a, de ce fait, permis la promotion sociale de nouveaux habitants.

Le blocage des loyers et l'installation de résidents modestes.

Simultanément à ces actes politiques et législatifs, des mesures comme le blocage des loyers favorisaient l'entrée à Zamalek des fonctionnaires du nouveau régime. Une loi de 1944, renouvelée sous Nasser et toujours en vigueur pour les appartements antérieurs à 1980, fige le loyer au montant stipulé par le bail, valable à vie. Cette loi ne s'applique qu'aux appartements non meublés loués directement à leur propriétaire (ce qui autorise donc la sous-location, à loyer libre, du même appartement, meublé). Mais, alors que le niveau des loyers était raisonnable à l'époque de son gel, l'érosion monétaire et la considérable augmentation du coût de la vie le rendirent vite dérisoire. Cette loi ruina nombre de promoteurs et investisseurs immobiliers qui avaient construit des immeubles de rapport ; elle entraîna également la dégradation rapide de ces logements et d'immeubles entiers que ni locataire ni propriétaire n'entretenaient plus.

Le marché de l'immobilier neuf depuis 1980

À partir des années 1980, à Zamalek, il devient rentable de faire construire des immeubles dont les appartements sont vendus ou loués aux prix actuels du marché. En 1992, le prix du terrain vierge de toute construction varie entre 2 500 et 8000 LE/m² selon la partie de l'île où il se situe ; une location meublée à destination d'un étranger monte à 3000 LE/mois⁴. Ces logements neufs ne sont donc accessibles qu'à de riches résidents ou à des entreprises désirant y installer des bureaux.

La redistribution sociale des résidents résultant des lois foncières

⁴ IUARIF – G.O.P.P., *Zamalek project*, document d'urbanisme, Le Caire, février 1992 (p. 37)

La dispersion considérable des loyers explique à la fois la nouvelle distribution sociale des résidents de Zamalek et l'inégal entretien des bâtiments. Ainsi, vivent à Zamalek, à côté de quelques anciens résidents qui ont pu conserver villas, propriétés, appartements ou immeubles, de nouveaux résidents, de rang social et de niveau économique très divers, progressivement établis au cours de la seconde moitié du XX^e siècle. On recense donc :

Les arrivants des années 1952 – 1970, bénéficiaires des loyers bloqués. Ces foyers ont accédé à ces logements grâce à leurs liens avec la présidence ou le gouvernement ; ils n'y exerçaient parfois que des professions modestes (policiers, officiers, soldats, fonctionnaires de plus ou moins haut niveau). Ces familles sans généalogie notable logent dans des appartements parfois somptueux pour des loyers allant de 4 à 15 livres mensuels ⁵ (entretiens n°7 et 17, document d'urbanisme de 1992 ⁶). Entre le loyer acquitté et la valeur foncière du logement, le fossé est aujourd'hui énorme. Mais les foyers ayant accédé à ces baux sous la présidence de Nasser ou de Sadate étaient proches du régime et ont souvent gardé les appuis politiques dont ils bénéficiaient. Ces foyers ne sont pas les seuls à avoir intérêt au blocage des loyers car des ménages ayant pris un appartement entre 1944 et 1952 bénéficient des mêmes conditions de location. Ces sont des gens d'une origine sociale élevée puisqu'ils se sont installés dans ces logements à l'époque où le quartier était très recherché par l'élite et la bourgeoisie égyptienne et le prix des loyers élevé (prix de départ au blocage). Ces deux types de locataires disposent donc de réseaux d'influence et compliquent la réforme de ces mesures (entretien n°12).

- Les « nouveaux riches » sont arrivés plus tard à Zamalek. L'époque de Sadate a vu naître ce groupe mal-aimé : hommes d'affaires, travailleurs du Golfe, autres enrichis sous les présidences de Nasser puis Sadate, tantôt par corruption, tantôt par un travail réussi. Ils résident parfois dans des villas bien entretenues.

Les anciennes familles de hauts fonctionnaires, théoriquement héritières des plus grosses fortunes du Royaume d'Égypte, mais très souvent ruinées. Certaines, suite à de longs procès, ont pu récupérer ces dernières années leurs propriétés confisquées. Mais ces requêtes sont parfois compliquées lorsqu'une école, une ambassade ou une autre institution s'est installée dans la villa.

1.1.2. Le profil de la population résidente de Zamalek

Serge WEBER ⁷ analyse la population résidant à Zamalek en 1950 à partir de la liste des abonnés au téléphone. Cette source pose le problème suivant : les moins aisés en 1950, n'étaient certainement pas abonnés au téléphone, l'échantillon semble donc biaisé. Le tableau qu'il dresse ⁸ montre l'importance des professions du haut fonctionariat et de

⁵ Une livre équivaut aujourd'hui à 0,15 euro.

⁶ G.O.P.P. – I.A.U.R.I.F., *Reorganization and deconcentration of the existing agglomeration, Zamalek project*, document d'urbanisme, Le Caire, février 1992, 61 pages.

⁷ WEBER (Serge), op. cit. pp. 62, 64.

⁸ WEBER (Serge), op. cit. pp. 62, 64.

l'administration. Mais son analyse, même sur échantillon biaisé, place les familles modestes en deuxième position (petites entreprises familiales, commerçants).

Méthode d'analyse des tables de recensement de 1996

Le Centre d'études et de Documentation Economiques Juridiques et Sociales du Caire (CEDEJ) a édité en 2004 *Century census Egypt, un siècle de recensement en Égypte*, un CD Rom présentant les tables de recensement de tout le territoire égyptien depuis un siècle. Les tableaux présentés en annexes statistiques⁹ en sont extraits.

Nous aurions souhaité analyser ces données statistiques pour prendre la mesure de l'évolution de la répartition sociale et géographique de la population de Zamalek depuis son origine. Mais les changements successifs du découpage administratif du territoire égyptien ne nous permettent pas d'isoler les données propres à Zamalek antérieures au recensement de 1986.

De plus, les paramètres statistiques de 1986 et de 1996 diffèrent. Cela nous empêche de mesurer les évolutions des 10 dernières années et interdit toute comparaison. Nous avons donc choisi de ne retenir que les tables de 1996, nous référant tout de même à celles de 1986 pour les seules données non disponibles en 1996. Ce n'est donc plus une évolution que nous étudions, mais une situation de la structure sociale de Zamalek en 1996 à partir de données plus objectives que le discours des usagers de son espace public.

Les données sont fournies à l'échelle du pays, du gouvernorat, du *qism*¹⁰ et de la *shiyâkha*. Nous avons consulté celles du *qism* en général, et y avons particulièrement sélectionné la *shiyâkha* Muhammad Mazhar, qui englobe notre espace (*voir carte n°1, La division administrative du qism de Zamalek en quatre shiyâkhat*). Au dernier recensement de 1996, l'île entière de Zamalek comptait un peu plus de 15 000 habitants résidents, et l'espace de Muhammad Mazhar qui nous intéresse en comptait presque 7 000.

Le cd-rom du CEDEJ nous fournit des renseignements sur les caractères démographiques et sociologiques du quartier, notamment à travers les densités de population par *shiyâkha*, le niveau d'instruction, le secteur d'activité ou la profession de la population par sexe. Nous avons retenu les paramètres suivants qui reflètent la structure sociale de la population de Zamalek, ou qui permettent des comparaisons entre la *shiyâkha* de Muhammad Mazhar et le reste de l'île : profession, niveau d'instruction, statut matrimonial, catégorie socio professionnelle.

Analyse

Il s'agit de mettre en lumière les caractéristiques sociales de la population de Muhammad Mazhar par rapport à celles de Zamalek puis de celles de Zamalek par rapport au reste du Caire.

⁹ Annexes statistiques n°1 à 7

¹⁰ *Qism* : arrondissement ; *shiyâkha* : plus petite division administrative du territoire.

À propos de notre *shiyakhâ* de Muhammad Mazhar, le lecteur peut légitimement nous poser la question suivante : « Est-il statistiquement fondé de tirer de l'étude de notre *shiyakhâ* particulière des conclusions qui seraient valables pour l'ensemble du quartier ? »

Les annexes statistiques 1 à 7 répondent très rapidement *oui* à cette question. La pyramide des âges (annexe statistique 1), la distribution statistique des statuts matrimoniaux (annexe statistique 2), la répartition entre actifs et inactifs (annexe statistique 3), la distribution des statuts professionnels, et tous les autres critères table par table convergent.

Après cette question, une seconde s'invite : « ce quartier de Zamalek est-il statistiquement homogène au reste du Caire ? »

La réponse est évidemment non. Mais alors quelles sont les différences statistiques entre l'un et l'autre ? Nous aimerions en effet retrouver dans les annexes statistiques une confirmation des résultats de nos recherches bibliographiques et de nos entretiens de terrain.

Avant de poursuivre nous ferons une remarque statistique préalable. Ce que nos annexes statistiques appellent ici le Caire n'est pas le grand Caire, mais un Caire statistique qui était peuplé d'un peu moins de sept millions de personnes en 1996. Ce chiffre est évidemment inférieur à la population réelle de l'époque. Il y a donc des écarts entre ce Caire dont nous disposons statistiquement et le vrai Caire. En particulier les quartiers de la ville qui sont construits sur les territoires des gouvernorats d'El Giza et d'El Qalyubiya avec des quartiers aussi peuplés qu'Imbaba et Mohandessine ne sont pas pris en compte dans nos séries.

Cela dit c'est l'annexe statistique 6 qui montre la différence la plus impressionnante entre Zamalek et le Caire et nous en resterons à celle-là. Tous calculs faits, on lit que 46% de Zamalekois sont titulaires d'un premier ou deuxième cycle universitaire contre 13% de Cairotes (au passage, on peut rappeler que le chiffre correspondant pour l'ensemble de l'Égypte est 5%). Si on ajoute que 5% sont docteurs contre 0,5% des Cairotes, on arrive alors au résultat impressionnant d'un Zamalekois sur deux diplômé de l'enseignement supérieur.

La même annexe décompose ce chiffre par sexe ce qui nous permet de nous intéresser aux femmes zamalekoises dont 39% ont terminé un deuxième cycle universitaire et 4% un troisième. On peut donc en conclure que Zamalek attire les diplômés de l'enseignement supérieur. Tout cela se retrouve bien dans la matière des entretiens. Il existe bien un sentiment zamalekois de ne pas être comme les autres et un sentiment symétrique des autres occupants de l'espace public de l'île qu'ils ne sont pas effectivement pas comme les autres.

Ces tableaux ne disent pas si les portiers logés à Zamalek sont statistiquement rattachés à leur campagne d'origine ou à leur logement de fonction.

Qui y réside : observation et entretiens.

Cette classification des résidents est fondée sur les observations de terrain et les

commentaires recueillis au cours des entretiens, ainsi H. et I. tissent ici la trame sociale des résidents de Zamalek (entretien n°7):

« -Selon vous, qui habite Zamalek ? H. : Les classes supérieures égyptiennes et les serviteurs. I. : Non, pas seulement, il y a dans le quartier des gens qui habitent pour cinq livres parce qu'ils y vivent depuis longtemps. Il y en a même qui vivent sur le toit ! H. : Il n'y a pas d'habitants du quartier qui n'aient pas de voiture ! »

Détaillons donc cette trame sociale.

Ceux que les interviewés nomment «les grands ». Nous ne savons rien d'eux sauf qu'ils sont des personnages importants. Leur présence est mise en évidence par des indices. Dans le sud de Zamalek, par exemple, une rue est barrée sur vingt mètres ; des militaires et des herses au sol filtrent les voitures, alors que ni plaque ni drapeau ne signale une ambassade, une administration ou un établissement financier qui justifierait cette protection. Dans la cour d'un immeuble sont garées des voitures particulières et des voitures à plaques diplomatiques ou gouvernementales, révélant que des personnalités habitent cet immeuble.

Des grandes familles riches et éduquées sont présentes à Zamalek depuis longtemps et se définissent elles-mêmes comme membres de l'aristocratie qui formait jadis la classe dirigeante de l'État égyptien, dans les diverses administrations et les affaires. Aujourd'hui dépossédées, elles constituent encore les classes supérieures de la société. Leur train de vie en témoigne : elles emploient des domestiques et fréquentent les clubs.

Des nouveaux riches qui ne sont pas issus d'une lignée familiale prestigieuse mais qui sont fortunés. Ils achètent ou louent à Zamalek des appartements luxueux et parfois des villas. Deux avis s'expriment à leur sujet. On les accuse de manquer d'éducation et de bonnes manières, de détériorer l'environnement de Zamalek par leur comportement et leur manque de respect envers l'espace et les gens, d'encombrer les rues devant les cafés et lieux de sortie, de troubler l'ordre public par des bagarres, de parler fort et d'être imprudents en voiture. De ce premier avis découle l'idée qu'ils dégradent l'espace public de Zamalek, et seraient responsables de la perte de standing de l'île. Mais certains, et en particulier des commerçants émettent un autre avis. Ils acceptent leur présence et croient que l'argent permettra à cette génération de faire éduquer ses enfants, de les faire accéder à un niveau social supérieur et de s'intégrer vraiment à la haute société. La seconde génération acquerrait ainsi la culture après l'argent.

Des familles qui ont bénéficié des mesures socialistes de Nasser et logent dans des appartements à loyers bloqués. Si la loi régissant les loyers changeait, ils ne pourraient plus rester à Zamalek car le prix des loyers deviendrait trop élevé. Nous n'avons pas d'autre information à leur sujet.

Des personnes de services logées au domicile de l'employeur, et les portiers. Contrairement aux autres personnes qui travaillent dans le secteur des services, ils logent sur place et Zamalek est leur quartier.

Des étrangers occidentaux (étudiants, touristes, personnels d'ambassades et de services culturels) dont le comportement est médian entre tous les acteurs ¹¹. Selon certains Egyptiens, leur présence n'apporte rien d'autre que des services de sécurité pour

assurer leur protection. Il nous semble, après observation et quelques entretiens, que les étrangers occidentaux fréquentent beaucoup l'espace public. Ils marchent notamment dans les rues, aiment observer et empruntent volontiers des chemins nouveaux. Les barrières de classes qui dictent aux Egyptiens leurs fréquentations et leur comportement dans l'espace public affectent peu les étrangers. Ces derniers s'assoient non seulement dans les cafés "branchés" de Zamalek, mais aussi aux terrasses des cafés *cha`abis* ; ils achètent aussi bien aux marchands de rue, aux marchands de proximité qu'aux supermarchés à l'occidentale tels Alpha, Metro et Séoudi. Les étrangers sont particulièrement visibles rue du 26 juillet. « Le 26 juillet » est un lieu de rendez-vous simple, en raison des repères spatiaux que sont la librairie Diwan, les restaurants Thomas ou La Bodega et le magasin d'alcool Drinkies, quatre établissements très fréquentés à toute heure du jour et de la nuit, notamment par les résidents et touristes étrangers.

Des étrangers que les Égyptiens appellent « *les Arabes* ». Ce sont des touristes venant du Golfe qui vivent l'été dans les quartiers chics du Caire, dont Zamalek. Ils y passent un été de détente et de transgression. Ils ont de l'argent, le dépensent et fréquentent surtout les casinos. On les voit donc peu dans l'espace public hormis aux abords des boutiques de Zamalek. Les Egyptiens déplorent et blâment leur comportement bafouant les traditions égyptiennes.

1.1.3. Les conséquences de ce changement de population sur le cadre urbain

Changements immobiliers du quartier

Comme présenté en I.112, la modification de la structure sociale de la population et la demande immobilière qui y était associée ont encouragé la destruction de nombreuses villas et construction de nouveaux domiciles. De nouvelles formes architecturales virent le jour et notamment, ces nouveaux bâtiments accueillirent alors des locaux commerciaux en rez-de-chaussée, parfois au détriment de garages (entretiens n°17 et 19).

Changement du rapport à l'espace public :

Les ouvriers en bâtiment affluèrent sur les chantiers. On ouvrit pour les servir des cafés et restaurants. Ces établissements sont restés et servent aujourd'hui d'autres travailleurs de Zamalek qu'ils encouragent à sortir de leur rôle traditionnel (voir infra, II.3.1). De plus, les résidents ne sont plus les supérieurs hiérarchiques de ces travailleurs qui fréquentent l'espace public du quartier ; la hiérarchie sociale ne peut plus fonctionner aussi bien qu'auparavant.

Le discours des anciens associe l'entrée des nouveaux résidents et la perte du respect généralisé de l'espace public : saleté et bruit se répandent.

1.1.4. Les relations entre résidents

¹¹ Les réfugiés soudanais sont aussi présents à Zamalek mais seulement au sud de la rue du 26 juillet, en raison de la présence du centre religieux *all saints cathedral*. Ils n'entrent donc pas dans notre étude.

Lorsqu'on interroge un interlocuteur sur les habitants de Zamalek, la première image qui lui vient à l'esprit est celle des riches résidents originels, souvent d'anciennes familles liées à la royauté. Il faut insister pour que l'interviewé, quel que soit son niveau social, parle des foyers bénéficiant de loyers bloqués, des nouveaux riches ou signale les personnes de service résidant sur leur lieu de travail. Ces omissions légitiment-elles inconsciemment les résidents traditionnels face à ceux qui sont arrivés ces cinquante dernières années ? Cette tendance reflète-t-elle un refus collectif de voir l'évolution du quartier ?

Ainsi, O. et J., deux résidents de Zamalek, issus de familles modestes, ne semblent pas s'assimiler à ces résidents, bien qu'ils y vivent depuis toujours. Peut-être étaient-ce nos questions qui leur faisaient prendre cette position extérieure. J. réside à Zamalek, mais sa famille est d'origine populaire. Son père a cependant réussi, dit-elle, à acheter un appartement à Zamalek, il y a 40 ans. Aujourd'hui, sa mère est veuve et y vit avec cinq de ses filles non mariées qui travaillent toutes. La jeune fille est fière d'y habiter et revendique cet habitat comme une part de son identité. Elle tient le même discours que tous les Zamalekois sur la chaleur du quartier, la connaissance mutuelle, l'entre-soi, mais sa remarque sur « *les filles de Zamalek* » au cours d'un entretien montre qu'elle se sent en décalage (entretien n°23) :

« - Tu vas au café dans le quartier ? - Non, je ne vais jamais au café; mes amis, je les rencontre à la maison, on se rend visite, mais on ne sort pas au café. - Parce que tu es une fille ? - Non, il y a des filles qui vont au café (...) Les filles de Zamalek, elles sortent aussi; mais comme c'est des gens riches, elles sortent dans les endroits vraiment chics et les discos, (...) Des endroits "upper class". »

O., jeune écolier, issu d'une famille d'artisans dit aimer son quartier, y être heureux et à l'aise dans l'espace public. S'il ne trace pas de frontière entre les Zamalekois et lui, son cousin, dans l'atelier de qui nous avons rencontré O., le fait pour lui : « *C'est bon pour les riches de Zamalek de se faire livrer à la maison pour ne pas descendre de chez eux ! Nous on se déplace.* » (entretien n°4). Ce dernier oppose « les riches de Zamalek » et « nous », pluriel qui désigne sa classe, sa famille et inclut son cousin.

Certains Zamalekois « traditionnels », historiques, se nomment eux-mêmes « fils de Zamalek » (كفل امزلا ءانبا, Abna el-Zamalek). Si cette expression est plus souvent utilisée dans les quartiers populaires, elle est ici utilisée pour exprimer une identité forte, opposée au manque de lignée des nouveaux résidents qu'elle exclut. Dans son pamphlet contre les nouveaux riches, Maître S. s'exclame : « *Vous avez vu la saleté ? Les fils de Zamalek n'ont pas été élevés comme ça...* » (entretien n°3) L'expression des « gens de Zamalek » est aussi employée. Madame H. la prononce avec déférence. « *Les "gens de Zamalek" sont des gens très élevés. On ne les voit pas. Dans les villes, on ne mélange pas les niveaux.* » (entretien n°15)

Ils expriment une immense amertume, de la tristesse et de la colère quant à l'évolution de leur quartier, mais se disent impuissants face à ces changements. Ils se sentent apparemment dépossédés de leur quartier, de ce qu'ils y vivaient, de ce qui faisait leur culture, d'une certaine tranquillité, d'un entre-soi.

Ils déplorent ainsi l'installation des nouveaux riches qui manqueraient d'éducation, ne respecteraient pas les règles sociales du quartier et en dénatureraient l'environnement

(en termes de voisinage, de calme, de propreté...). Leur amertume ne s'expliquerait-elle pas simplement par la frustration de se trouver face à plus riche qu'eux, qui s'illustre dans leurs discours par des remarques telles que : « *L'argent ne fait pas tout.* » ?

1.2. Le rapport à l'espace public des « fils de Zamalek » : discours et perceptions

L'emploi de « fils de Zamalek » est ici justifié par le fait que ce paragraphe se place du point de vue d'une catégorie particulière de résidents, les anciens résidents du quartier, aristocrates et haute bourgeoisie.

1.2.1. Le discours des résidents sur leur espace public

Pour analyser le discours des résidents de Zamalek, il faut conserver à l'esprit que nombre de résidents de longue date le considèrent comme un quartier exclusivement résidentiel. Ils rejettent la dimension commerciale qui prend aujourd'hui une si grande importance dans le quartier. Ils estiment que seuls les commerces de proximité, exclusivement destinés aux résidents et à leurs serviteurs, y auraient droit de cité.

Refléter le niveau du quartier

Nous avons demandé aux résidents de décrire l'espace public de leur quartier. Il se dégage de ces entretiens que l'espace public a une importance à leurs yeux, il doit témoigner du « niveau » du quartier : il doit donc être vert, calme, propre, et refléter le niveau des « gens bien ».

Les résidents estiment en outre avoir une responsabilité à son égard. Ainsi l'Association de Promotion des Services de Zamalek juge primordial d'éduquer les enfants au respect de l'espace public : « ***On mène des actions à grande échelle pour éduquer, ou rééduquer.(...) C'est pour ça qu'on va dans les écoles de Zamalek. (...). On a décidé de les reprendre [les poubelles précédemment installées dans les rues du quartier], les réparer et les mettre dans les écoles. Il y avait les tonneaux pour la récupération du plastique dans les écoles. Et des cartons pour le papier.*** » (entretien n°2)

Ce rapport à l'espace public s'illustre donc par le respect de sa propreté, mais aussi par le comportement à adopter dans l'espace public : la retenue, la réserve dans les relations de voisinage. Une employée de commerce fait la remarque suivante au sujet de cette propreté :

« C'est un quartier propre. Et il y a mystère : c'est propre et il n'y a pas de poubelle. Je n'ai jamais compris comment c'était possible. Il n'y a aucune poubelle dans tout le quartier (...) Je pense que les habitants de Zamalek ne jettent pas par terre — pas comme dans les autres quartiers. Et puis, aussi ils font pression sur les employés des sociétés de nettoyage. Fort. Parfois. Ils leur donnent de l'argent pour qu'ils travaillent bien. C'est leur boulot normalement, mais ils leur donnent plus pour qu'ils fassent mieux. » (entretien n°13).

Les résidents considèrent aussi le quartier comme lieu de solidarité et d'interconnaissance. Ils parlent d'un esprit de quartier. Mais ces mots nous ont semblé être des notions abstraites. « *On s'aide, on se connaît tous, on ne se sent pas seul...* » sont des expressions dont ils usent volontiers. Cependant les fréquentations restent internes à des réseaux restreints d'amis. Et si les résidents parlent volontiers de Zamalek en général, ils n'y fréquentent souvent qu'un groupe restreint d'amis résidant autour de leur domicile et dont la connaissance remonte parfois à leurs jeunes années. Il n'existe aucun cadre de rencontre à l'échelle du quartier, ou même d'un pâté de maison. Les cercles de fréquentation sont réduits. « **Autour de la maison, les deux ou trois rues autour, j'aime bien, je m'y sens bien car je connais les gens** » nous confie Samah (entretien n°23).

Lieu de déplacement, axe de flux automobile

Malgré ce souci et cette attention pour le domaine public, les résidents de Zamalek le considèrent essentiellement comme un axe de flux, le lieu de déplacements, le plus souvent motorisés.

Ils évoquent certes la marche à pied comme une pratique ancienne, mais comment expliquer l'abandon des promenades dans le quartier ? Est-il dû à l'avancée en âge des personnes interrogées, à l'évolution sociétale des modes de vie et de loisirs, ou peut-il être imputé à l'inconfort de l'espace public actuel ? (entretiens n°2, 3, 17 et 25)

En revanche, le déplacement en automobile est largement pratiqué : il doit de plus être facile, rapide...

Zamalek est encombrée et les autos de ses résidents y sont pour beaucoup (les statistiques nationales donnent à Zamalek 4 à 5 autos par famille). Les difficultés de circulation et de stationnement donnent naissance à de nombreux conflits (jamais frontaux) entre résidents, et avec d'autres causes d'encombrement. Nous étudierons ce type de problème en III. 2.

Au final, c'est par la voiture que les résidents acquièrent une position de force dans les rues ; elle est un élément de leur puissance et ils se frayent un chemin à coups de klaxons et d'injures (voir photo n°1 : un 4*4 rue Hassan Bacha Azem).

D'autres lieux de sociabilité : l'exemple du club

La sociabilité des classes supérieures de la société s'exprime dans des espaces privés, lieux fermés où l'on est entre soi et ici il faut mentionner le rôle du club.

On peut avancer l'hypothèse que les classes sociales supérieures résidant à Zamalek et voulant conserver leur identité délaisseraient l'espace public pour se retrouver dans des lieux privés comme les clubs. Il faut abandonner cette hypothèse car les clubs ont toujours existé à Zamalek, même quand le quartier était encore fermé.

L'adhésion au club est payante et limitée. Le numéro d'adhésion distingue les anciens (entretien n°17 où Madame M. est si fière de son numéro inférieur à 40). Les grandes familles jugent donc leur présence plus légitime que celle de nouvelles qui ont dû payer des tarifs d'adhésions croissants et censés être dissuasifs. On se reconnaît et se

fréquente dans un lieu à la fois ouvert (plein air) mais fermé (entrée gardée).

Mohy, enfant de Zamalek, mais d'origine populaire a les mêmes pratiques que tous les autres résidents : « *Non, [on ne joue pas dans la rue], on va au club, souvent, et directement quand on veut jouer. [Dans la rue] c'est pas pratique avec toutes ces voitures, et puis au club, on est bien.* »... mais il fréquente le Markaz chebab el-Zamalek, et non le Guezira Sporting Club ¹² .

1.2.2. Le discours des travailleurs sur les résidents

Des gens bien...

Certains commerçants et artisans de Zamalek désignent les résidents du quartier par l'expression « *des gens bien* » (entretiens n°5 et 9) et répètent ce mot tout au long de l'entretien. À leur déférence s'ajoute l'envie de les côtoyer. Ce sont ces mêmes personnes qui disent aimer se promener à Zamalek ou dans d'autres quartiers chics ; un coiffeur rue Hassan Bacha Azem prétend ainsi ne pas pouvoir côtoyer des personnes trop populaires « *des chauffeurs, ou des gens comme ça* », mais s'asseoir plutôt avec « **des ingénieurs, des docteurs** » (entretien n°9). Ces groupes de travailleurs ne montrent aucun étonnement face aux usages que font des résidents de Zamalek de l'espace public. Ils considèrent le comportement de ces derniers comme un trait culturel traditionnel : « **C'est normal [que les rues soient vides] c'est dans les quartiers populaires qu'on voit beaucoup de gens dans la rue, les enfants qui jouent etc. Mais Zamalek est un quartier chic, le rôle de la rue y est différent.** » (entretien n°11) « **c'est une autre culture** » (entretien n°5). A., patron d'un magasin de chaussures rue du Brésil part du même constat, mais ne relie pas l'absence des résidents de Zamalek à une culture de classe, mais l'explique par le manque d'attraction de leur quartier : « **Ici ils n'aiment pas sortir la nuit... (...) Ils aiment rester chez eux, et puis, il n'y a pas (...) d'activités qui justifient d'y sortir le soir, juste pour marcher et se promener.** » (entretien n°25)

D'autres en revanche considèrent avec ironie les mœurs de leurs concitoyens, s'étonnent du calme du quartier ou expriment leur malaise.

Le repli sur le domaine privé

Ils définissent tout d'abord le comportement social des Zamalekois par le repli sur le domaine privé (domicile, lieux de sortie, travail). G., repasseur rue Hassan Bacha Azem depuis de très nombreuses années n'hésite pas à critiquer ce repli : « **Kit Kat** ¹³ **c'est mieux, et de loin ! Ici, les gens sont fermés, ils sont trop occupés, (...) ils travaillent trop.** » (entretien n° 8) L'espace public déserté leur inspire un certain malaise : « **les habitants de Zamalek ne sortent pas : le matin, ils travaillent et l'après-midi, ils**

¹² Centre des jeunes de Zamalek : club sportif assez populaire. Nous n'en connaissons pas l'adhésion. Mais le tarif visiteur permettant l'accès aux activités y est de 2LE, alors que le tarif visiteur au GSP qui ne permet que d'entrer dans l'enceinte du club s'élève à 20LE.

¹³ Lieu de résidence de l'interviewé ; quartier populaire de l'autre côté du Nil, à la frontière entre Mohandessine et Imbaba

restent chez eux... Après huit heures, le soir, il n'y a plus personne dehors, il n'y a pas un bruit... tout le monde reste chez soi. Je n'aime pas ce calme. Je n'aimerais pas y habiter. », nous confie le jeune D., résident du quartier de la Citadelle (entretien n°4).

L'automobile

Le rapport des Zamalekois à l'espace public se caractérise aussi par leur recours à l'automobile. Tout le monde le signale, mais H., vendeuse de la rue Shagarit al-Durr tient quant à elle à relativiser le fait que les Zamalekois ne marchent jamais; elle signale qu'ils y sont parfois contraints par les difficultés de stationnement dans le quartier. **« Ils utilisent davantage l'automobile que les pieds, ont tous une auto mais marchent aussi pour faire leur shopping. Le quartier est encombré, ils peuvent rarement stationner leur véhicule jute à côté de leur but. Ils se garent donc plus loin et marchent jusqu'à l'endroit où ils vont. »** (entretien n°13).

Le recours à des services à domicile

Enfin, ils emploient des domestiques et ont largement recours aux services de livraison à domicile (entretiens n°2, 17 et 19), deux mesures qui les dispensent de sortir. D., artisan dans un atelier de Zamalek, lance avec ironie : **« C'est bon pour les riches de Zamalek de se faire livrer à la maison pour ne pas descendre de chez eux ! Nous on se déplace. »** (entretien n°4)

1.3. L'exigence de services rendus par des personnes de classes populaires

Le mode de vie des résidents de Zamalek et leur niveau de vie exigent depuis toujours le développement important des services dans le quartier : des domestiques, des artisans et de nombreux commerces de proximité. Tous ces types de services impliquent la présence et le déplacement de personnes d'origine populaire dans l'espace public du quartier. Elles participent du cadre de vie rassurant des résidents. (Pinçon et Pinçon-Charlot¹⁴)

1.3.1. Portiers et domestiques

Tous les immeubles de Zamalek emploient un ou plusieurs portiers, personnel de nettoyage ou de stationnement. Certaines familles embauchent en outre des domestiques affectés à diverses tâches. Certains serviteurs résident au domicile de leur employeur. D'autres viennent quotidiennement y travailler.

L'origine géographique du personnel de service et son statut familial se sont modifiés ces dernières années. Madame M. dit ainsi ne plus trouver de jeune fille à embaucher et devoir employer des mères de famille qui refusent de loger chez elle (entretien n°17).

¹⁴ PINÇON (Michel), PINÇON-CHARLOT (Monique), *Dans les beaux quartiers*, édition l'Epreuve des faits, Le Seuil, 1989. 256 pages.

Cela augmente le flux quotidien de travailleurs vers Zamalek. De nombreux résidents ont tenu à signaler que leurs portiers étaient jadis originaires de Nubie. Cette origine était traditionnellement un gage de professionnalisme, de propreté et de discrétion. Mais ils ne trouvent plus guère de portier nubien ; les portiers actuels sont majoritairement originaires d'Assiout. Cette nouvelle origine expliquerait aux yeux des résidents, la perte de conscience professionnelle et de qualité du service.

1.3.2. Artisans

De nombreuses activités artisanales se déploient sur le territoire de Zamalek. Repasseurs, repriseurs, coiffeurs, vitriers, plombiers, garagistes... y sont nombreux. Ils travaillent en échoppes ouvertes, se rassemblent dans des passages couverts ou pratiquent leur art dans de petites boutiques. Ils constituent de véritables commerces de proximité et servent une clientèle fidélisée (qui peut cependant s'étendre au-delà des frontières de Zamalek, d'après les entretiens n°9 et 10). Ils saluent les habitués et livrent aussi à domicile...

(voir photos n°2, 3 et 4 : l'échoppe d'un repasseur rue Hassan Bacha Azem, l'atelier du menuisier dans le mamarr rue du Brésil et du salon de coiffure de la même rue)

1.3.3. Commerces de proximité

Les commerces de proximité du quartier proposent aussi de livrer à domicile les commissions de leurs clients. Les livreurs sillonnent le quartier à pied, bicyclette, parfois cyclomoteur pour le compte des supérettes, bouchers, boulangers ou primeurs.

Chaque résident fréquente l'un ou l'autre de ces nombreux commerces de proximité et dessine au gré de ses habitudes sa carte du quartier. Cette possibilité participe du confort du quartier pour les résidents (Pinçon et Pinçon-Charlot)

Dans leur diversité, ces activités de service participent en elles-mêmes de la nature et de l'originalité du quartier de Zamalek dans Le Caire. Nous examinerons dans la deuxième partie de cette étude les usages que ces activités et ceux qui les exercent font de l'espace public du quartier.

La relation traditionnelle des Zamalekois à l'espace public de leur quartier se caractérise par la reconnaissance mutuelle de ceux qui le fréquentent. De fait, cette conception de l'espace public demeurerait valable tant que celui-là n'était pas vraiment public et qu'homogénéité sociale des résidents et exclusion de toute activité autre que résidentielle créaient cet « entre soi ». Aujourd'hui, Zamalek est même devenue pour des jeunes d'autres quartiers un lieu qui encourage la transgression par l'anonymat qu'il offre (entretien n°23). L'évolution de Zamalek, son changement de nature rendent donc difficile la rémanence de ce mode de vie traditionnel.

En effet, Zamalek héberge aujourd'hui diverses fonctions économiques tertiaires qui engendrent des occupations particulières de l'espace public. *(voir carte n°6 : l'évolution des activités économiques (commerces et entreprises) sur le territoire de Zamalek entre 1981 et 1991)*

Les habitants de Zamalek disent que ces activités seraient implantées pour des gens

extérieurs au quartier, des étrangers (deux interviewés introduisent le mot anglais "stranger" dans des entretiens en arabe : entretiens n°6 et 25). Et en effet, dans leur grande majorité, les Zamalekois scolarisent leurs enfants hors du quartier, disent ne pas fréquenter les établissements commerciaux et n'y possèdent pas d'entreprise, boutique ou atelier. N'étant ni travailleurs, écoliers, patrons ou clients, ils ne profitent pas de ces activités et justifient ainsi leur réticence à cette présence.

Nous nous intéressons ci-après exclusivement à l'impact de ces établissements sur l'espace public : les flux qu'ils engendrent, les modifications de l'espace public qu'ils nécessitent et les usages de l'espace public qu'ils instaurent.

2. Les activités de loisirs et de consommation : sources de flux de personnes et de marchandises vers Zamalek - leur impact sur l'espace public

Le changement de nature du quartier s'inscrit dans les transformations du reste de la ville du Caire. Avec l'extension de la ville vers l'Ouest et le franchissement progressif du Nil, Zamalek devient un élément central de cette ville ; le tramway est un élément important de l'intégration de Zamalek à cette évolution. Ainsi, dès le début de ces bouleversements, la rue du 26 juillet fut considérée comme un axe commercial du quartier. **« La rue qui coupe pour ainsi dire la taille de Guezira fut appelée avenue Zamalek ¹⁵. Elle devint au milieu du siècle la ligne de vie commerciale de l'île, longée par la ligne de tramway joignant les pyramides ¹⁶. »**

Ce sont aussi les transformations architecturales du quartier qui appelèrent l'essor d'activités commerciales car les rez-de-chaussée d'immeubles sont aisément aménageables en locaux commerciaux alors qu'en leur temps, les villas ne l'étaient pas.

Alors que dans un premier temps, entre 1950 et 1975, les activités restaient encore traditionnelles de Zamalek (commerces de base, d'alimentation ou artisanat) dans un second temps, à la fin des années 70, elles se diversifient et des commerces de luxe s'installent.

Des magasins d'antiquaires et de décoration intérieure, des boutiques de prêt-à-porter et de chaussures, des bijouteries ouvrent leurs portes. Les dernières années confirment cette tendance : rue du 26 juillet, rue du Brésil et même au bout de la rue Hassan Bacha Azem, les vitrines sont bien fournies et les clients fréquentent intensément les boutiques.

L'implantation de certains établissements de divertissement à Zamalek tels les

¹⁵ *Aujourd'hui rue du 26 juillet.*

¹⁶ *RAFAAT Samir, « The Zamalek legend », in Cairo, the glory years, Who built what, when, why and for whom..., AUC press, 2004.*

restaurants, cafés à l'occidentale et boîtes de nuit semble récente. Ces établissements contribuent également à changer la nature de l'espace public de Zamalek.

2.1. Des lieux certes privés et fermés mais qui engendrent des flux de marchandises et de personnes

Les établissements commerciaux de luxe et de haut de gamme sont des lieux privés¹⁷. Ils ne concernent pas directement l'espace public. Leur caractère clos est d'autant plus marqué que l'exposition de la marchandise ne déborde jamais de la boutique, (contrairement à certains magasins de nos centres-villes, magasins de chaussures par exemple) que ces cafés et restaurants n'installent jamais de terrasse sur le domaine public (en Égypte, cela se fait pour les seuls établissements populaires) et que la carte de ces restaurants n'est pas affichée à l'entrée de l'établissement. Toute l'activité commerciale de ces établissements est donc bien cantonnée à l'espace intérieur. La frontière entre l'espace privé commercial et l'espace public extérieur est par ailleurs matérialisée par les vitrines d'exposition et surtout la porte du magasin, systématiquement fermée (ce n'est pas le cas d'autres types de commerces, où la porte est toujours ouverte, les murs de l'établissement parfois amovibles, et le commerce complètement ouvert sur la rue.) La célèbre pâtisserie de luxe Mandarine¹⁸ ou le magasin de meubles Kiss, sis au milieu de la rue Hassan Bacha Azem sont à ce titre des exemples éclairants. Comme tous les magasins de cette classe, aucun des deux établissements ne s'étend physiquement sur la rue, mais offre au regard de larges vitrines illuminées présentant des marchandises évidemment chères. La porte est fermée et dotée d'une indiscrete clochette qui signale les entrées et sorties. La porte, aussi transparente soit-elle, matérialise l'écart entre l'intérieur du magasin et l'extérieur. Les commerçants de Kiss regardant vers la rue à l'abri de cette porte vitrée renforcent encore la matérialité de cette frontière. Les boutiques de luxe n'invitent à entrer que les clients potentiels, elles éloignent les autres à grand renfort de symboles.

(voir photos n°5 et 6 des bars Cilantro et White : lieux de sortie fermés)

On peut évoquer ici les pratiques des classes sociales fréquentant ces espaces pour qui les lieux de sociabilité ne sont en aucun cas des lieux ouverts, sans barrière.

Malgré leurs efforts de fermeture, et de protection des espaces intérieurs, ces établissements ont cependant des effets sur l'espace public, à travers notamment les livraisons de marchandises et les entrées et sorties de la clientèle. Ils ne sont pas neutres et ne peuvent pas l'être.

¹⁷ Le Petit Robert définit le luxe comme « *Mode de vie caractérisé par de grandes dépenses consacrées à l'acquisition de bien superflu, par goût de l'ostentation et du plus grand bien-être.* » Les boutiques proposant des tee-shirt à plus de 100LE, ou des paires de chaussettes à 20LE nous semblent bien alors relever de cette catégorie de commerces.

¹⁸ MILLEDROGUES Lucie, *Egypte*, Géoguides, Guides Gallimard, Paris, 2004, 576 pages présente ce magasin comme suit (p.155) « *L'une des plus prestigieuses pâtisseries orientales du Caire. Dans un cadre luxueux aux vitrine réfrigérées, les gens chics viennent se faire remplir des boîtes et des boîtes de sucreries à l'amande, au miel, au sésame, à la fleur d'oranger.* »

2.1.1. Les livraisons

Les livraisons sont une nuisance pour l'environnement de l'établissement à plusieurs titres. D'abord, elles font du bruit. Une voisine du supermarché Métro se plaint que les livraisons se fassent la nuit et l'empêchent de dormir (entretien n°17). Ensuite elles consomment de l'espace, et en particulier de l'espace de passage, bloquant parfois la circulation automobile. Le problème est particulièrement aigu pour les établissements implantés rue du 26 juillet : Cilantro, la Bodega, ou Drinkies'. Ce dernier est un magasin de boissons alcoolisées. Le camion de livraison stationne le long du trottoir et l'employé empile les caisses sur le trottoir. Il gêne le passage d'automobiles et de piétons. Il donne en outre une lisibilité à cette activité. Le patron du magasin de fleurs Gardiennaest livré deux ou trois fois par jour : les véhicules de livraison se garent devant la boutique ou rue du Brésil et font des navettes à pied (entretien n°11).

2.1.2. Les mouvements de clientèle

De larges plages d'ouverture

La plupart des boutiques sont ouvertes tous les jours de la semaine, en journée continue et ne ferment le plus souvent qu'à 23 heures, parfois 24h. Le vendredi, elles baissent souvent le rideau à l'heure de la prière.

Les établissements de divertissement sont aussi ouverts tous les jours de la semaine même s'ils sont particulièrement fréquentés le week-end. Certains sont ouverts en continu, 24h / 24, comme le bar Pub 28 ou la pizzeria Thomas. Le décalage des horaires de fermeture donne lieu à des migrations nocturnes de groupes de clients, parfois éméchés, d'un établissement à l'autre.

Une aire de chalandise étendue

La « griffe » d'un quartier a des effets en chaîne sur l'évolution de ce dernier (Pinçon et Pinçon-Charlot). Ainsi, Zamalek, par son prestige, attire des activités. À leur tour, ces activités qui profitent du rejaillissement de prestige du quartier attirent un large public. Les lieux de sortie du quartier sont en effet des établissements de renom, de prestige qui attirent une large clientèle, bien au-delà des résidents de Zamalek.

Pour preuve, tous les établissements de divertissement situés dans l'espace de notre étude sont mentionnés par les guides touristiques 2004 qui les décrivent comme des lieux très fréquentés, à l'aire de chalandise étendue ; les vives recommandations de réserver sa table à l'avance sont un indice de l'intense fréquentation de ces établissements. Ainsi, le *Lonely Planet*¹⁹, qualifie La Bodega de « *bar huppé [qui] accueille les nouveaux riches du Caire.* », présente le White : comme « *le nouveau bar à la mode de la capitale.* » et décrit l'affluence dont le Deals fait l'objet : « *Le soir et le week-end, la foule est trop nombreuse dans ce petit bar, aménagé dans une cave pour que l'on s'y sente à l'aise ; en revanche, il est agréable aux heures creuses. Mieux vaut arriver avant 20h pour trouver*

¹⁹ HUMPHREYS (Andrew) et alii, *Egypte*, Lonely Planet, Paris, 2004, 556 pages (pp. 127 à 130)

une table. »

Les commerçants et artisans, qu'ils soient patrons ou simples salariés, insistent sur l'étendue de leur renommée, matérialisée par la diversité de leur clientèle. Ainsi, un employé de l'Aubergine présente son aire de chalandise (entretien n°18) :

« Des habitants du quartier, mais pas seulement. Le restaurant est réputé car il fait de la nourriture particulière comme la moussaka, la messa'a, de la nourriture végétarienne.... Elle attire un public particulier, qui aime son goût. Le style de musique est très particulier aussi, les boissons aussi. Il y a des nouveaux aussi et les nouveaux deviennent vite des habitués ! Enfin, des clients d'hôtels ; on dépose des annonces dans les grands hôtels et ils nous connaissent. [notre clientèle s'étend donc bien au-delà de Zamalek], c'est normal. L'Aubergine est très réputée parce que c'est un restaurant végétarien et très innovant. » Le vendeur du magasin de décoration intérieure Down to earth tient le même discours ; il mentionne même des personnalités nationales qui feraient partie de sa clientèle : **« On est connus. Des artistes viennent aussi nous acheter, comme Yosra... »** (entretien n°5)

Une conséquence de ces flux : des voitures...

Les clients viennent de loin et rejoignent Zamalek en voiture. Mais nous avons noté des efforts de ces établissements pour limiter les nuisances qu'ils représentent pour Zamalek. Ainsi, les services de livraison à domicile offerts par la plupart de ces établissements peuvent être compris comme une façon de limiter les flux de consommateurs. Les voituriers quant à eux sont officiellement chargés de stationner le véhicule des clients ; leur professionnalisme permet d'organiser le stationnement au mieux et au plus vite et bénéficie donc à tout le quartier (voir infra II.2.3). Une résidente confirme le bénéfice de leur travail :

« - Les autos [des clients de cafés et restaurants] vous dérangent, prennent de la place dans les rues, ... - Non, ça ne dure qu'une seconde... (...) Ils (les voituriers) vont garer les voitures. Ça ne pose pas de problème. » (entretien n°23)

En fait, ce n'est pas tant le nombre de clients que leur comportement dans l'espace public qui semble gêner les autres usagers de l'espace public. Il semble, en tenant compte des caractéristiques de ces derniers, que cette clientèle a un impact très particulier sur l'espace public et le quartier tout entier.

2.2. Zamalek et la jeunesse dorée du Caire

La plupart des établissements de prêt-à-porter, de décoration et de divertissement sont des lieux de rassemblement pour la riche jeunesse cairote des quartiers aisés de la ville. Ils jouent pour ces groupes un grand rôle de cohésion sociale.

Les guides touristiques²⁰ mettent d'ailleurs l'accent sur ces aspects et présentent les principaux établissements de sortie du quartier par leur clientèle, insistant sur sa richesse

²⁰ HUMPHREYS (Andrew) et alii, *Egypte*, Lonely Planet, Paris, 2004, 556p, pages 125 à 130 et MILLEDROGUES Lucie, *Egypte*, Géoguides, Guides Gallimard, Paris, 2004, 576 pages, pp. 148, 158 et 159.

et sa jeunesse : « *ce bar huppé [bar de La Bodega] accueille les nouveaux riches du Caire.* » et « *Abou el-Sid est le rendez-vous de la jet-set cairote* ». La jeunesse des beaux quartiers viendrait en bande fréquenter le bar du 1^{er} étage de l'Aubergine (Cafe Kurnovsky), le Cilantro attirerait les étudiants de l'Université américaine voisine et la Maison Thomas (pizzeria ouverte 24h/24) compterait « *beaucoup d'étudiants parmi ses habitués* ».

2.2.1. Leur comportement dans l'espace public

Cette jeunesse semble considérer l'espace public comme un lieu de parade. Les rassemblements de groupes sont bruyants, aggravés par des dérapages ou le vrombissement des automobiles qu'ils font tourner. Des bagarres éclatent parfois en pleine nuit « *avant tout dormait à partir de sept heures du soir* » (entretien n°3).

Madame L., une résidente qui aimait fréquenter ces lieux dit aujourd'hui souffrir de leurs effets : (entretien n°16). « Les jeunes chics n'ont aucune politesse. Et dans la nuit, on les entend. Les lieux chics du quartier changent, comme le Pub 28 ou le White... Beaucoup de jeunes hommes qui n'habitent pas Zamalek y viennent de nuit et beaucoup de gens restent devant, dans la rue. (...) [Ces nouveaux riches] font de la vitesse en voiture, font du bruit, crient... »

Ainsi, les soirs de week-end, la place Sadi où convergent les rues Yahya Ibrahim et Aziz Abaza est envahie par des jeunes gens au volant de quantités de voitures dernier cri. Ils se rendent à la discothèque Rive gauche, dont les seuls droits d'entrée s'élèvent à 100 livres égyptiennes, (adresse : 21 mahad swesry street). Seule place du coin, cette place joue un grand rôle dans le stationnement automobile de tout le quartier ; elle est donc toujours couverte de véhicules, mais est calme la journée.

Il faut ainsi noter que les nuisances de ces établissements sont essentiellement nocturnes. Et les temporalités d'usage ont une importance dans l'analyse de l'espace public de Zamalek. Madame L. en dégage deux principales périodes : « ***Dans les rues de Zamalek, de jour, on voit les servants. De nuit, les jeunes gens qui n'habitent pas non plus Zamalek et viennent. C'est un autre type de Zamalek qui vit la nuit...*** » (entretien n°16).

2.2.2. La dénonciation méprisante de ces usagers par les résidents

Les résidents disent ne pas apprécier la compagnie des clients de ces lieux, des gens extérieurs au quartier qu'ils appellent « les jeunes ». Certains qui aimaient fréquenter ces établissements disent les abandonner progressivement. « ***La Bodega, Abou el-Sid... J'allais avant dans ces lieux. Mais maintenant j'en ai marre. Je ne sors plus. Zamalek est plein de jeunes gens de l'AUC²¹, dont l'objectif est de faire de l'argent, vite. Il n'est pas intéressant de leur parler, ils n'ont aucun respect pour le travail des autres*** » (entretien n°16). Outre son comportement jugé honteux, cette clientèle est d'un autre niveau social, que les résidents ne concèdent pas à fréquenter. « ***Oui, [restaurants et cafés de Zamalek sont] très réputés. Mais [ils concernent] toujours une certaine***

²¹ The American Cairo University, l'Université Américaine du Caire, est une université à la scolarité très élevée. Elle est fréquentée par de jeunes gens argentés.

classe sociale. Non, pas une classe sociale, pour des gens qui ont de l'argent. » (entretien n°2) Ils considèrent avec mépris le rapport à l'argent de ces nouveaux riches, leur manque de culture et l'importance qu'ils attachent au paraître qui les font parader en automobile ou exhiber des tenues importées. Ils sont parfois présentés comme des envahisseurs clairement identifiables : **« Ils vont au club, où ils paient 20 000 LE l'adhésion. Mais là-bas aussi on les reconnaît. » (entretien n°17)**

L'évolution de clientèle serait notamment imputable à la gestion de ces établissements. Madame T. distingue certains établissements qui **« gardent une certaine clientèle, pas n'importe qui peut y aller. Ça dépend de la façon dont le patron gère son endroit, toujours garder le calme, la propreté... Ici [au Four Corner rue Hassan Sabry] vous vous sentez chez vous. » (entretien n°2)** Ces changements ont aussi des effets sur la qualité du service dont Monsieur M. déplore la dégradation : **« le quartier manque de cafés d'un niveau supérieur. Le personnel de café n'est pas professionnel, il veut être amical, mais son niveau social inférieur devrait l'obliger à me respecter. Il est déplacé de sa part de vouloir effacer la différence de niveau entre lui et les clients. »(entretien n°20)**

2.3. La place des salariés des établissements commerciaux dans l'espace public.

Les salariés des établissements commerciaux se distinguent des autres salariés de Zamalek par certaines particularités qui sont développées ci-dessous. Leurs points communs avec tous les autres travailleurs seront étudiés dans la deuxième partie.

2.3.1. Lieu de travail : pas d'implication, mais du passage

Leur quartier d'origine, de résidence

La plupart des travailleurs de Zamalek résident dans des quartiers populaires du Caire. Nombreux sont ceux qui résident dans les quartiers proches comme Boulaq, Imbaba et rejoignent le plus souvent leur lieu de travail à pied ou en taxi ; ils viennent parfois de bien plus loin, de Malek el-Salah ou du quartier des pyramides, par exemple et sont contraints à prendre plusieurs moyens de transport, jouer avec correspondances et rejoindre finalement Zamalek à pied puisque les microbus ne peuvent y entrer. Ainsi, une salariée qui réside au quartier des pyramides a une heure de route pour rentrer chez elle ; elle gagne à pied la tête des microbus à Kitkat²², puis change trois fois de correspondance.

Le trajet quotidien aller-retour, principal usage de l'espace public

L'ouverture des boutiques de Zamalek est comprise entre 9 heures et 24 heures. Dans la plupart des établissements, un ou deux membres de l'équipe font l'ouverture et d'autres la fermeture ; les employés - dont les journées de travail sont généralement de douze heures- n'arrivent ni ne repartent en même temps. Les mouvements individuels s'étalent donc de 9 à 12h le matin et de 21 à 24h le soir. On n'assiste donc pas à des

²² La place Kitkat est à Mohandessin, de l'autre côté du Nil.

déplacements massifs d'employés comme les administrations en génèrent (et dont la marée de 15 heures qui libère les fonctionnaires du Ministère l'Intérieur la place Tahrir est un exemple inoubliable.)

Dans ces trajets quotidiens, les employés de Zamalek disent toujours suivre les mêmes itinéraires, les chemins les plus directs, empruntant les plus grandes artères. Se promener dans leur quartier de travail leur semble parfois une idée farfelue : « *Je prends toujours le même chemin jusqu'au minibus, je ne vis pas à Zamalek.* » (entretien n°13), mais certains disent apprécier fréquenter ce quartier en dehors de leurs fonctions professionnelles (entretien n°5).

Contrairement aux ateliers d'artisans ou aux petits commerces alimentaires de proximité, ces boutiques sont souvent des maillons d'une chaîne commerciale. Le patron (propriétaire du fonds et chef du personnel) n'est donc pas présent en permanence sur le lieu de vente et laisse ses employés tenir le commerce ; il les soumet cependant à des règles strictes. Souvent, il leur est notamment interdit de quitter la boutique pendant leur journée de travail. Les repas sont donc consommés dans le magasin et il est absolument inconcevable que l'un des commerçants s'assoie à la terrasse d'un café pendant sa journée de travail. Dans l'espace public de Zamalek, on rencontre donc très peu de vendeurs ; ils restent sur leur lieu de travail.

Certaines sorties cependant permises

Certaines sorties, comme les courses liées aux fonctions du magasin, sont cependant permises. Il s'agit par exemple, pour les marchands de vêtements, de porter ou chercher un habit à l'atelier de retouches. Certaines boutiques autorisent aussi leurs employés à quitter leur poste à tour de rôle pour aller prier à la mosquée, comme ils le font à tour de rôle, cela n'entraîne pas davantage de mouvement de masse d'employés vers les mosquées.

Par ailleurs, un membre de l'équipe est parfois chargé d'acheter la nourriture de tous dans l'un des magasins de restauration du quartier. Cette présence dans l'espace public est cependant limitée, elle aussi, car beaucoup d'employés disent préférer acheter à Boulaq où les produits alimentaires seraient moins chers et avec plus de choix. Dans ces cas, un membre de l'équipe se charge d'apporter les achats, ou le restaurant fait lui-même la livraison.

2.3.2. Mais une présence jugée légitime, sans timidité

Au final, les employés d'établissements de commerces et de loisirs de Zamalek n'ont que peu d'occasions de fréquenter l'espace public du quartier. On note cependant qu'ils estiment y être en toute légitimité et n'éprouvent pas de timidité à s'y trouver. H. déclare marcher sans malaise à Zamalek où les relations hiérarchiques ne doivent pas jouer, où elle n'a pas de compte à rendre à l'un plus qu'à un autre : « *en dehors du travail, je ne leur dois rien* ». On a aussi surpris un soir la jeune vendeuse d'une boutique de vêtements prendre l'air en toute quiétude sur le trottoir.

A leur niveau, les employés créent un réseau de solidarité, dont l'espace public est le lien.

Cette légitimité est, à notre sens, renforcée par les relations complices qui se nouent souvent entre équipes de magasins voisins. Ces relations s'exercent à plusieurs occasions. Les magasins disposent par exemple rarement de point d'eau ; les toilettes sont alors partagées entre boutiques voisines, et l'eau potable est prise à la fontaine la plus proche. On fait circuler la clef des toilettes et partage leur entretien. Pour l'eau, le vendeur d'un magasin propose souvent à son voisin de lui remplir sa bouteille à la fontaine publique la plus proche. Ce sont donc des relations d'entraide. Ces relations entre employés sont renforcées lorsqu'il s'agit de boutiques d'une même chaîne : les employés des deux boutiques jumelles de Pops'n berry rue du Brésil ne cessent d'aller et venir de l'une à l'autre ; les mêmes relations d'amitié semblent se nouer entre les employés de Colette, Down to earth et Deals, rue Sayed al-Bakri, qui dépendent du même patron.

Il existe aussi des relations de travail entre boutiques, par exemple lorsque l'atelier de vente d'habits a besoin de faire faire des retouches...

Notons que malgré l'importance numérique des commerces et lieux de sortie, leur relative homogénéité et l'évidente convergence de leurs intérêts, les commerces de Zamalek ne sont pas organisés en association de commerçants. On ne peut relever que l'initiative des tables de Ramadan que nous étudierons ci-après (III.2.1.2).

À ces quantités d'établissements commerciaux, s'ajoutent des entreprises et établissements scolaires, également très représentés dans le quartier ; qui marquent à leur façon l'espace public de Zamalek.

3. Ecoles et entreprises engendrent des flux quotidiens de personnes et de véhicules.

L'île de Zamalek héberge seize écoles. Deux d'entre elles sont étrangères (écoles britannique et pakistanaise) et les quatorze autres dépendent du ministère de l'éducation (administration de l'éducation du Caire Ouest). On compte parmi ces écoles cinq établissements publics et neuf privés. La plupart des écoles de l'île dispensent l'enseignement du jardin d'enfants à la fin des études secondaires. La majorité des établissements se trouve dans la shiyâkha Muhammad Mazhar. Zamalek accueille aussi des établissements d'enseignement supérieur. Nous n'avons cependant pas étudié leur impact sur l'espace public de Zamalek, car ils ne relèvent pas de notre terrain d'étude.

Pourquoi tant d'écoles à Zamalek ? Les raisons en sont multiples.

Nasser y implanta des écoles d'État. Cette implantation, point fort de sa politique, résultait d'une démarche réfléchie et voulait promouvoir une scolarité obligatoire et laïque. L'État avait besoin de lieux pour mettre en œuvre sa politique éducative. En utilisant les villas de Zamalek l'État éludait les investissements colossaux qu'aurait nécessités la construction de locaux neufs et du même coup, l'enseignement bénéficiait du prestige historique de Zamalek. Enfin, l'affectation de villas confisquées au profit d'actions de

service public marquait d'un symbole fort les ambitions de la jeune Révolution.

Pour d'autres raisons, les écoles privées sont aussi largement représentées à Zamalek. Un interviewé nous expliqua que l'implantation d'écoles privées dans ce quartier prestigieux justifiait le montant des frais de scolarité. En outre, les jardins des villas étaient facilement aménageables en cour d'école (entretien n°6).

C'est aussi pour profiter du prestige dont jouit Zamalek, que s'y installent nombre de cabinets médicaux, de cabinets d'avocats et de banques (entretien n°3). Des entreprises du secteur secondaire y sont aussi représentées. Le développement de ce genre d'activités a commencé dans les années 1980 et cette croissance se poursuit aujourd'hui.

La présence à Zamalek de ces deux types d'établissements pose au quartier de nombreux problèmes difficiles à résoudre. Certaines personnes ont tenu à mentionner que le nombre d'écoles et d'entreprises ne cessait de croître.

3.1. L'entrée quotidienne d'étrangers qui jugent leur présence légitime

3.1.1. Les flux de personnes générés par les écoles

Le chassé-croisé des écoliers

Les enfants des bonnes familles de Zamalek sont scolarisés hors du quartier, dans des établissements privés dont le niveau d'enseignement est jugé supérieur par leurs parents ; ils vont notamment à Maadi, sur le plateau du Moqqatam ou dans la ville nouvelle du 6 Octobre (entretien n°2). À Zamalek, seuls les enfants de familles modestes fréquentent les écoles publiques de leur propre quartier et les enfants de l'extérieur y sont majoritaires, venant des quartiers populaires voisins Boulaq et Imbaba. Les écoles privées sont, quant à elles, fréquentées par les enfants des nouveaux riches. Nous n'avons d'autre source chiffrée à ce sujet que l'étude universitaire de Dalia MOHAMED²³ qui échantillonne les élèves de Zamalek à partir des effectifs des écoles Port Saïd, Idadia (école expérimentale de filles) et El Zamalek (école secondaire de garçons). Elle en dresse le tableau suivant : 93% des élèves scolarisés à Zamalek résideraient hors du quartier, dont 46% à Imbaba, le quartier voisin, à l'Ouest du Nil. Or environ 20 000 élèves fréquentent les établissements primaires et secondaires de l'île avec une moyenne de 38 élèves par classe, répartis dans près de cinq cents classes²⁴.

Des flux très importants d'écoliers entrent donc chaque matin dans le quartier, tandis que les petits Zamalekois en sortent. Ce chassé-croisé est simultané. On peut se demander si la sortie des petits Zamalekois est due à l'entrée des enfants de quartiers voisins, en d'autres termes, s'il s'opère un effet d'éviction dans les usages des services de Zamalek.

²³ MOHAMED MOHAMED SALAH (Dalia), *L'île de Zamalek, étude de géographie urbaine, présentation résumée de son devoir de master*, faculté de géographie, université du Caire, 2004, 18 pages (ouvrage en langue arabe)

²⁴ Mémoire de DALIA, op. cité, page 306.

Les accompagnateurs

Ce flux d'écoliers et étudiants vers Zamalek génère des flux complémentaires. Des élèves viennent à pied à l'école ; jusqu'à un certain âge, ils sont accompagnés d'un adulte. Certains résidents expriment une grande méfiance à l'égard de ces personnes ; l'un d'eux nous confie avec angoisse : « **ils sont accompagnés de leurs parents, de leur servante, qui restent parfois dans le quartier après avoir déposé l'enfant. Non, la sécurité n'est plus possible à Zamalek** » (entretien n°6) . *Même si c'est un fantasme, le ressenti est un fait.*

Beaucoup d'autres viennent en taxi. Une dizaine d'enfants s'entasse dans le même taxi qui les dépose à l'école. Après avoir déposé leurs petits clients, les chauffeurs passent un moment ensemble avant de poursuivre leur journée de travail, ils garent leur véhicule et se réunissent devant l'école. C'est souvent l'occasion pour eux de prendre leur petit-déjeuner aux échoppes ou étals de la rue (phénomène observé rue Hassan Bacha Azem). Leurs véhicules encombrant le quartier et leurs rassemblements sont notables.

Les écoles occasionnent aussi une occupation humaine de l'espace

Les entrées à l'école, le matin, s'étalent dans le temps, parfois sur une heure : alors que le salut au drapeau bat déjà son plein, des groupes d'écoliers affluent encore vers l'établissement. Ce mouvement d'élèves jouant les prolongations renforce la sensation de présence d'écoliers dans l'espace public.

Certaines écoles - comme l'école expérimentale de langues, école publique rue Aziz Abaza - dispensent un enseignement primaire et secondaire ; elles accueillent donc écoliers et lycéens de six à dix-sept ans. Les adolescents, surtout les garçons, préfèrent s'attendre devant l'école plutôt que de rentrer directement dans la cour et ils traînent et palabrent après la fin des cours.

La présence d'élèves dans le quartier est particulièrement remarquable en période d'examen²⁵. Elle s'apparente alors à une véritable appropriation de la rue qui devient le lieu des révisions de dernière minute. Les élèves s'égrènent, sur le chemin menant à l'établissement et s'y installent, concentrés sur les cahiers. On voit aussi des mères, assises avec leur enfant sur une bordure de trottoir, faisant réciter la dernière leçon, ou étalant les livres sur le capot d'une voiture en stationnement. Le domaine public est ainsi investi par des petits groupes plongés dans leurs leçons.

3.1.2. Le flux de personnes généré par les entreprises tertiaires

Le chassé-croisé d'écoliers a son pendant : le chassé-croisé des travailleurs. Le G.O.P.P. nous informe dans son document d'urbanisme sur Le Caire de 1996²⁶ que ces mouvements pendulaires datent de l'origine des activités : « **Dans les années**

²⁵ Le système scolaire égyptien comporte des examens finaux à chaque niveau d'enseignement.

²⁶ G.O.P.P – Division du Grand Caire, Zamalek project, Reorganization and deconcentration of the existing agglomeration, Le Caire, octobre 1996, 4 pages

soixante-dix, quatre-vingt et quatre-vingt-dix, bureaux, banques et commerces cherchent à exploiter le pouvoir d'achat significatif des résidents. On remarque cependant que cette introduction massive d'activités économiques ne s'accompagna pas de migrations résidentielles vers Zamalek. Au lieu de cela, 70% des instigateurs de ces emplois font les trajets quotidiens vers Zamalek, depuis d'autres quartiers résidentiels. Ce phénomène a, à son tour, introduit des petits services à Zamalek qui pourvoient aux besoins d'employés (petits services alimentaires aux employés). »

Dans son étude universitaire, Dalia Mohamed²⁷ déclare que 62% des mouvements pendulaires se font de l'extérieur vers Zamalek et les 38% restants de Zamalek vers l'extérieur.

Alors que les mouvements de commerçants ne sont pas coordonnés, (voir *supra* I.2.3) les mouvements de cols blancs sont en revanche plus concentrés dans le temps. Ils viennent principalement en voiture personnelle, taxi, ou minibus. On observe des grappes de travailleurs s'égrener sur le trajet du minibus et rejoindre à pied leur lieu de travail, une mallette à la main.

3.2. Les effets de ces activités sur l'encombrement du quartier

3.2.1. La critique unanime des écoles

Tous ceux qui fréquentent Zamalek, résidents, serviteurs, commerçants et artisans déplorent le flot de véhicules convergeant chaque jour vers les écoles. Or parmi ces plaignants tous ne se déplacent pas, ce n'est donc pas seulement l'encombrement de la circulation qui dérange ; tous ne se soucient pas de l'homogénéité sociale de Zamalek ni ne sont forcément hantés par la nostalgie d'un quartier exclusivement résidentiel, ce n'est donc pas seulement l'entrée d'étrangers au quartier qui dérange. Comment expliquer alors l'assimilation unanime des écoles à une des pires nuisances du quartier ? Le déplaisir causé par cette présence est-il lié aux mouvements et bruits quotidiens dus aux établissements scolaires de ce quartier réputé pour son calme ? Cette présence est-elle vraiment vécue par tous comme une invasion ? Cela signifierait alors un désir de tous ses usagers de s'approprier l'espace public de l'île. Le discours du garagiste est à ce titre ambigu (entretien n°10) : **« L'un de nos problèmes dans la ruelle, c'est l'école juste à côté et la circulation qu'elle implique. (...) Mais en fait, l'école ne nous gêne pas. Ils viennent vers l'école de sept heures à sept heures trente, c'est-à-dire avant le début de notre journée; ils sortent entre douze heures trente et treize heures, à l'heure de la pause du midi, donc²⁸. »** Comme tous, il exprime une gêne, mais reconnaît finalement qu'il n'en est pas victime.

Par ailleurs, la nuisance sonore des écoles est un fait : appel au drapeau tous les matins, à grand renfort de mégaphone, cours audibles de tous dans ces locaux sans

²⁷ op. cité p.306

²⁸ entretien garagiste

fenêtre, récréations régulières, mais aucune des personnes interrogées n'a mentionné ce fait. Il faut aussi noter que toute nuisance est relative et qu'une école rythme bien la vie d'un quartier.

L'école, bouc émissaire des problèmes de circulation du quartier ?

Il est vrai que la circulation est longtemps et totalement bloquée dans tout le quartier deux, voire trois fois par jour : matin et soir aux entrées et sortie des écoles, en soirée où des encombrements bloquent totalement la descente du pont du 15 mai (quasiment tous les entretiens mentionnent ce problème). C'est donc une contrariété quotidiennement répétée pour tous ceux qui y circulent autrement qu'à pied. Cet engorgement du quartier entraîne d'évidents conflits d'usage entre résidents et autres usagers de l'espace public. Les efforts politiques pour répondre à l'inadéquation de la voirie à de tels flux de véhicules seront analysés en troisième partie de cette étude. Nous verrons alors comment le réseau voyer du quartier est inadapté au chassé-croisé des clients, écoliers, travailleurs, résidents et comment le stationnement d'autos en permanence, des deux côtés de la chaussée aggrave encore cette inadéquation.

Ces véhicules stationnés appartiennent aux résidents, mais aussi à certains employés d'entreprises. On trouve en outre un grand nombre de véhicules immobilisés et gardés sous bâche, qui ne sont apparemment plus en état de marche et que certains voudraient voir verbaliser, puis enlever (entretien n°2).

3.2.2. Les transports

Des transports publics

Des transports publics sillonnent le quartier. Ce sont des minibus pouvant contenir une cinquantaine de personnes. Ils circulent notamment rue du 26 juillet et rue du Brésil, les autres rues incluses dans leur itinéraire ne concernent pas notre terrain d'étude. Les minibus circulent tôt le matin et jusqu'à vingt-trois heures. Les véhicules passant rue du 26 juillet relient Kitkat à Ramsès. Les résidents interrogés disent ne pas emprunter ce moyen de transport qui serait donc à usage exclusif des travailleurs venant à Zamalek. Il nous faut ici noter que certains employés des commerces et certains employés de maison qui ne sont pas hébergés par leur employeur empruntent aussi ce moyen de transport.

La fréquence des passages est variable, mais aux heures de pointe, rue du 26 juillet, les microbus se suivent. Les usagers les attendent généralement sur le trottoir, mais ils sont si nombreux à certaines heures qu'ils débordent parfois sur la chaussée. On attend à des endroits précis mais qui ne font pas l'objet d'un marquage spatial particulier. Des groupes se forment, qui peuvent rassembler vingt personnes. Ces groupes pourraient donner au passant l'impression d'une foule rassemblée pour un cortège ou une manifestation revendicative. Mais non, ils attendent et s'entretiennent peu les uns avec les autres.

Le mode de ramassage à Zamalek est celui de toute la ville du Caire. Malgré des arrêts définis sur le circuit du véhicule, des passagers montent et descendent en marche

tout au long du trajet. Le spectacle de toutes ces personnes courant après le bus sur la rue chargée du 26 juillet, est éprouvant et bien éloigné de celui des promeneurs qui arpentent tranquillement la même avenue, il contraste aussi avec les mimiques excédées des riches en 4x4, confrontés aux difficultés de circulation.

Les autobus de ramassage scolaire

Les autobus de ramassage scolaire sont attachés à chaque école et font la navette entre l'établissement et le quartier de résidence des élèves. Ils sont très nombreux. Le garagiste mentionne onze véhicules pour la seule école de la rue Sayed al-Bakri (entretien n°10). Or la sortie des écoles est lente, un autobus ou une file d'autobus peuvent donc stationner une demi-heure ou une heure sur le trottoir ou sur la rue devant l'établissement dont ils dépendent. L'effet de ce stationnement sur l'environnement de l'école est d'autant plus négatif que les rues de Zamalek sont souvent étroites et à sens unique. En outre, les chauffeurs laissent souvent tourner leur moteur durant l'attente, et la file de véhicules disparaît dans la nuée de ses gaz d'échappement.

3.3. Les services de vente induits par ces mouvements.

Les employés d'entreprises et d'écoles, les chauffeurs et les enfants ont recours aux magasins de services populaires du quartier : échoppes d'alimentation, étals illégaux dans la rue, restaurants populaires. Ainsi, il est courant de voir des enfants acheter *chips* et sandwiches dans les échoppes d'alimentation de la rue et les consommer en attendant taxi, bus ou parents rue du 26 juillet.

Cependant, employés et écoliers ne sont pas les seuls à recourir à ces services ; les serveurs et artisans du quartier en usent aussi. Nous analyserons donc ces activités dans la deuxième partie de cette étude où nous verrons en particulier comment elles favorisent la sortie des travailleurs de classes populaires dans l'espace public (II.3.2).

Certaines ventes de rue à la sortie des écoles sont néanmoins destinées au public scolaire. Les stratégies de vente seront développées infra(II.3.2)

(voir croquis synthétique n°1 : les ventes au croisement des rues Yahya Ibrahim et Hassan Bacha Azem)

DOCUMENTS CONSULTABLES en version papier au Centre de Documentation Contemporaine de l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon

Les usages de l'espace public de chaque acteur ci-dessus cité relèvent d'intérêts différents - et parfois contradictoires - face à l'espace public. L'utilisateur agit en outre comme son éducation, son milieu social et sa culture le lui dictent. Ses façons d'occuper et d'utiliser l'espace s'inscrivent donc dans un cadre qui le dépasse ; les incompréhensions mutuelles qui naissent des interactions dans l'espace public font parfois naître des tensions entre groupes d'utilisateurs. Des conflits d'usages sont en tout cas déplorés par la plupart des acteurs de ce partage, et particulièrement en ce qui concerne la mobilité dans l'espace public.

Dans cette première partie, nous nous sommes particulièrement intéressés aux flux

se déplaçant sur le territoire de Zamalek. Nous y avons considéré l'espace public en tant que lieu de passage, de déplacement du véhicule privé à la maison, du taxi à l'école, du minibus au bureau, ou de l'automobile au lieu de sortie...

En outre, les usagers mobiles se heurtent parfois à des obstacles à leurs déplacements ; ils considèrent en règle générale les usagers statiques comme des nuisances ; certaines occupations de l'espace s'opposent en effet aux passages, des présences aux flux...

Nous étudierons dans cette deuxième partie qui sont ces présences dans l'espace public et leurs effets ponctuels ou durables sur l'espace public du quartier. Nous serons alors amenés à étudier les frontières sociales des lieux, les réseaux spatiaux de fréquentations et le modelage de l'espace.

DEUXIEME PARTIE Des présences et pratiques populaires qui modèlent l'espace public

On observe, dans les cas étudiés ci-dessous, une occupation de la rue par des personnes d'origine populaire travaillant à Zamalek, au service des résidents (*bawabs*, servantes, gardiennes d'enfants) et, dans une moindre mesure, des employés de commerces et des patrons d'ateliers. Ils se rassemblent, se retrouvent dans l'espace public. Peut-on dire alors qu'ils s'émancipent d'un cadre traditionnel qui leur assignait une place restreinte dans le quartier ?

En outre, certaines activités de vente, de production ou de service gagnent aussi l'espace public, outrepassant les limites qui leur sont légalement fixées.

Les frontières entre domaine privé et domaine public se dissolvent ; et cette remarque prend d'autant plus de sens qu'à Zamalek, l'espace public n'a généralement pas vocation à favoriser les rencontres (*voir infra I.1.2 et supra III.11*).

Nous nous sommes parfois demandé si ces incursions entraînant un « grignotage » du domaine public relevaient d'une tactique d'appropriation. Observations et entretiens nous ont décidé à écarter cette hypothèse. Mais même si ces présences ne sont pas revendicatives, leur caractère habituel, leur répétition, équivalent pourtant à une appropriation par utilisation exclusive de l'espace.

Ces présences - sous forme de rassemblements de personnes, d'occupation des zones de passage - modèlent et transforment l'espace urbain. Ainsi peut-on citer l'installation d'un mobilier urbain permanent ou l'implantation pérenne de services.

Il faut aussi s'interroger sur les effets de ces présences sur les passants, les résidents, sur tous les autres usagers de l'espace public.

1. Le personnel de service aux résidents à la conquête de l'espace public : du lieu de travail au lieu de vie, les frontières se brouillent.

Observation et entretiens confirment l'hypothèse que ces personnes et activités s'approprient l'espace.

Nous avons voulu dans un premier temps privilégier l'observation car il nous semblait difficile d'obtenir par entretien des témoignages sur le ressenti des travailleurs. Nous voulions savoir si ces travailleurs de Zamalek étaient à l'aise dans l'espace public du quartier, mais le ressenti est parfois difficile à saisir et exprimer, plus encore s'il est assorti d'un sentiment d'infériorité sociale, ce qui nous semblait être ici le cas. Certains évitaient ces questions, d'autres y répondaient, mais sans trop de franchise. D'autres enfin nous semblaient y répondre malgré eux tels ceux, qui, venant de quartiers populaires comme Shubra ou Imbaba, répondaient de manière évasive à la question de leur lieu de résidence : « **Je viens de loin.** » nous annonce **B. avant de se dire de Shubra (entretien n°5)** « **J'habite vers là-bas** » nous montre d'un geste vague une nourrice (entretien n°28). Mais lorsque nous cherchions à deviner ou relevions des indices au fil de la conversation, révélant notre connaissance de ces quartiers, l'interviewé poussait parfois un soupir de soulagement et détaillait alors son lieu de résidence. Ainsi, B. continue « **Ben ce n'est pas pareil que dans les quartiers populaires...tu connais Shubra ? Je n'y suis pas encore allée, c'est ton quartier ? Oui. Les enfants y jouent dans la rue... C'est pas la même culture.** » Ce comportement nous semblait révélateur d'un complexe concernant l'origine géographique et l'origine sociale qu'elle exprime.

Certaines personnes d'origine populaire disent qu'elle n'éprouvent aucune gêne à se déplacer dans le quartier, à s'y arrêter : « **Zamalek n'a rien d'étranger, j'y suis chez moi.** » proclame un garagiste du quartier (entretien n°10). En revanche, certains se diraient perdus dans le quartier. Une résidente prête en tout cas ces propos à sa bonne ; nous n'avons pas pu vérifier si elle transmettait fidèlement les craintes de son employée ou se rassurait par cette croyance. Que la bonne, une femme simple, soit perdue dans Zamalek et redoute d'y sortir seule affirme sa dépendance envers sa maîtresse et confirme surtout que le quartier ne convient qu'à une certaine catégories de personnes, les résidents. (entretien n°17)

D'autres font une distinction claire entre lieu de travail et lieu de vie. La question du plaisir ou du confort ne se poserait pas sur le lieu de travail. « **Pour moi, c'est mon lieu**

de travail, c'est tout. (...) Tout le monde sait et voit que je ne suis pas de Zamalek, que j'y travaille dans un magasin, c'est tout. C'est normal, regarde ma tenue. Et puis je prends toujours le même chemin jusqu'au minibus, je ne vis pas à Zamalek. » (entretien n°13). La marchande interrogée dissocie bien ici les différentes raisons que l'on peut avoir à fréquenter le quartier. Le statut de chacun y serait lié à la fonction qu'il y occupe. La légitimité des différents usagers de l'espace public n'est pas pour autant à discuter. Les rôles sont clairs, les frontières aussi.

« - Les personnes qui travaillent dans le quartier, comme les serviteurs ou les employés sont-ils timides, gênés ²⁹ lorsqu'ils marchent dans la rue ? - Non, pourquoi le seraient-ils ? Tout le monde sait qu'il est serviteur, c'est son travail. Il va même parfois au magasin acheter, faire les courses pour les employeurs ». (entretien n°13)

Il est difficile de dégager un modèle uniforme de comportement des personnes populaires dans les rues de Zamalek. L'observation de terrain a révélé des attitudes diverses qui seront analysées dans le corps du développement. Il était ainsi rassurant de voir que les travailleurs de Zamalek, se rendant au travail marchaient parfois d'un pas léger et ne regardaient pas tous leurs pieds, épaules rentrées et rasant les murs. Chacun s'y meut selon sa personnalité, son humeur du jour, son éventuel retard...

En outre, le comportement des hommes aux terrasses de cafés prouve qu'ils s'y sentent bien, chez eux. Ils s'entretiennent à voix forte et interpellent le garçon en criant comme cela se fait dans les quartiers populaires. Ils y sont confortablement assis et y restent parfois des heures.

1.1 Rassemblement de portiers et jeux des artisans

Les employeurs ont-ils perdu le contrôle de leurs employés ? La présence des serviteurs en dehors de leur espace de service est-elle un effet pervers des exigences de service ? (voir photo n°7 : deux personnes d'origine populaire assises au milieu du trottoir rue du Brésil)

DOCUMENTS CONSULTABLES en version papier au Centre de Documentation Contemporaine de l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon

1.1.1 Le rôle et la place traditionnels des portiers

Chaque immeuble de résidence dispose de personnel de service : un ou plusieurs portiers auxquels s'ajoutent éventuellement des gestionnaires de stationnement, ou des serviteurs que se partagent les résidents d'un immeuble, comme les deux femmes de ménage du 37 rue Hassan Bacha Azem. Il faut distinguer ces employés communs à tout l'immeuble des domestiques tels que les cuisiniers, gardiennes d'enfants ou femmes de ménage qui travaillent dans les appartements et n'en sortent normalement pas pendant leurs heures de travail. Leur présence dans l'espace public du quartier n'est visible qu'à l'occasion de leurs trajets aller-retour, ou lors de déplacements liés à leur fonction (conduite des enfants, courses...).

²⁹ Tentative de traduire le mot arabe □□□□ / « maqsouf » polysémique...

La fonction est le plus souvent assurée par des hommes seuls ; ils sont rarement accompagnés de leur famille. Ils disposent d'une loge ou d'un tout petit appartement, au rez-de-chaussée ou sur le toit de l'immeuble ; espace privé toujours exigu. (*voir photo n°8, une loge de bawab*)

Le rôle du portier est d'entretenir les parties communes de l'immeuble et de surveiller les entrées. On peut le rapprocher du concierge aujourd'hui disparu de nos villes françaises. Le portier est au service des résidents de l'immeuble qui l'emploient et il n'a traditionnellement pas de rôle à jouer dans la rue. « **Je n'ai aucune raison de saluer les passants, je ne suis au service que des résidents dans mon immeuble** », énonce un portier rue *Sayed al-Bakri* (entretien n°14).

Selon leurs employeurs, seules les courses au service de l'un des résidents pourraient justifier leur sortie dans l'espace public et donc l'éloignement de leur poste de travail. (entretien n°17)

1.2 La présence croissante des portiers dans l'espace public : fuite relative ou conquête de l'espace public ?

1.2.1 Leurs usages de l'espace public, lieu de sociabilité et de rencontres

Ils occupent des espaces de passage. Ils s'assoient sur le pas-de-porte, sur le trottoir longeant l'immeuble qui les emploie ou sur celui d'en face. Leur place est souvent marquée par un siège qui reste en permanence sur le domaine public, mais ils s'assoient aussi parfois sur un carton posé à même le sol, sur le bord du trottoir, une marche d'entrée d'immeuble, ou sur le capot de l'une des voitures en stationnement. L'espace public ressemble parfois à un lieu « d'entre soi » pour les personnes d'origine populaire.

Le mode d'installation varie selon les cas et l'occupation semble plus ou moins affirmée. Elle semble ainsi plus provisoire quand une personne est assise sur un capot de voiture. Mais cette position revient aussi à s'approprier une auto qui ne lui appartient évidemment pas et trouver une nouvelle utilité à ces nombreuses autos stationnées dans toutes les rues de Zamalek, le long des trottoirs.

Seuls, ou plus souvent en petits groupes, ils assurent une présence quasi-constante ; ils sont présents tous les jours de la semaine, à toute heure de la journée, le soir et même la nuit... Ainsi, en été, de nombreux portiers du quartier passent la nuit dans la rue, sur des matelas à même le sol. Cette pratique peut s'expliquer par l'exiguïté de leur loge, mais prouve aussi qu'ils se sentent en sécurité et un peu chez eux dans l'espace ouvert de la rue. Le couchage ne se fait pas en n'importe quel endroit du trottoir, mais dans des entrées un peu protégées ou lorsque l'alignement reculé des maisons dégage un espace. Certains sont encore là à sept heures du matin.

Nous employons sciemment le terme « occupent », car leur présence est systématique et répétitive ; elle est en outre considérée comme une nuisance par les résidents, qui l'expriment explicitement : « **Je marche sur la chaussée, bien sûr. (...) Les trottoirs sont encombrés de choses... et de gens !** » (entretien n°23) Outre cette

simple présence, les résidents disent être gênés par des comportements : ils se sentent observés, jugés et sont convaincus que ces personnes parlent d'eux. Nous nous permettons signaler que mariages et argent nous ont semblé occuper une place quasi-exclusive dans les conversations des portiers et serveurs.

Logique de leur occupation ?

Lorsque portiers et autres serveurs se retrouvent dans l'espace public, l'impression d'appropriation est plus nette encore, car les rencontres, les rassemblements se font selon les règles sociales populaires, étrangères à Zamalek. Nous allons décrire ci-dessous des traits de comportement et les relations entre personnes populaires dans l'espace public, des situations courantes qui font dire qu'ils se comportent comme s'ils étaient chez eux. Une commerçante explique que leurs rassemblements sont légitimes et s'expliquent par leur dépaysement à Zamalek. **« C'est normal. Ils travaillent à Zamalek, mais n'en sont pas. Il y a une grande différence entre eux et Zamalek où ils travaillent. Ils ne s'habituent pas au mode de vie d'ici. Ils se rassemblent car ils se comprennent. Ils ne peuvent pas discuter avec les propriétaires ou les habitants. » (entretien n°13)**

Nous avons déjà observé le type de situations décrites ci-dessous à Hocine ou Sayyeda Zeinab, quartiers populaires du Caire. Cette aisance dans l'espace public et cette facilité d'y vivre des relations interpersonnelles sont-elles un trait de comportement des classes populaires ?

Les deux sexes sont présents dans l'espace public et semblent y occuper la même place. On voit souvent des portiers prendre le soleil devant la porte de leur immeuble en compagnie de gardiennes d'enfant du même immeuble (*voir photo n°10 : une nourrice et un bawab prennent le soleil rue Sayed al-Bakri*). Hommes et femmes font preuve d'une grande familiarité : ils s'assoient aux mêmes endroits et discutent ensemble. Leurs discussions donnent parfois naissance à des chamailleries ; ils font ainsi mine de se bagarrer, s'empoignent ou se lancent dans une course-poursuite bruyante à travers la rue.

Ces conduites pouvant s'apparenter à des jeux d'enfants déclenchent des cris et du mouvement dans la rue généralement calme. Hommes et femmes parlent fort, s'invectivent en criant à travers la rue ou dans les entrées d'immeubles et marchent avec nonchalance, traînant les pieds, balançant les bras...

Leur action sur l'espace public

Les portiers remplissent plusieurs fonctions dans l'espace public. Ces fonctions résultent-elles de la place qu'ils occupent aujourd'hui dans l'espace public ou ont-elles toujours fait partie de leurs attributions ?

Ils entretiennent notamment la portion d'espace public qui s'étend devant leur immeuble, suppléant alors la puissance publique défaillante. Ainsi, certains portiers remblaient parfois le trottoir défoncé en bouchant les trous avec du sable. Les portiers du 37 rue Hassan Bacha Azem ont cimenté un bloc de béton en guise de borne anti-stationnement devant l'entrée de leur immeuble. Certains portiers fleurissent le

domaine public ; ils alignent des plantes en pots sur les marches d'escalier ou le long des façades. Ils vont parfois jusqu'à planter des fleurs ou des plantes autour des arbres de la rue. Des portiers de la rue du Brésil ont même canalisé les pertes d'eau des climatiseurs de la façade de leur immeuble et ont orienté ces tuyaux vers l'arbre du trottoir.

Ces portiers se chargent donc parfois de tâches d'entretien relevant des services publics. L'appropriation est ici rendue évidente par la responsabilité à l'égard de l'espace public qu'assument ces portiers.

Les portiers ont aussi une bonne connaissance du quartier et de ses services et ils ont le temps puisqu'ils sont à la disposition des résidents de leur immeuble. Par exemple, ils préviennent si nécessaire le garagiste le plus proche. Tout service appelle, bien sûr, rétribution. (entretien n°10)

« La plupart d'entre eux [des portiers] nous connaissent. Ils surveillent la rue et y connaissent notamment les habitants. Lorsqu'une auto tombe en panne sur le domaine public, ils viennent nous le dire, et on se déplace. On répare la voiture ou on la dégage. Je paie alors le *bawab* à deux pour cent de la rétribution de la réparation. C'est nécessaire pour les bonnes relations avec le quartier dans lequel on travaille, où on est implanté.[Il est important pour chaque activité d'avoir un réseau de connaissances dans le quartier] »

Les portiers jouent aussi souvent le rôle de *semsar*, agents immobiliers informels. Cette recherche justifie leur présence plus mobile dans le quartier. Il s'agit de rencontrer portiers, résidents et propriétaires des autres immeubles et de se tenir au courant des appartements qui se libèrent. Les portiers perdent alors leur discrétion habituelle, ils se déplacent dans le quartier et interpellent les passants à qui ils soufflent "*house, shaqa*" sur leur passage. Certains propriétaires craignent une incursion de la rue dans leur espace privé et se protègent de tels services ; ils préfèrent avoir recours à des hommes de confiance. (entretien n°15)

1.2.2 Les jeux de patrons : création d'un espace familier de rencontre

Le soir, entre vingt-deux et vingt-trois heures, on croise, installés autour d'une petite table, de petits groupes d'hommes buvant des thés et jouant à la *tawila*, aux dominos ou aux cartes sur le domaine public. À ces réunions, se retrouvent le patron d'un établissement de Zamalek et les patrons d'échoppes voisines ou des amis extérieurs au quartier. Ce sont des hommes d'un certain âge. Ils s'installent sur les trottoirs ou dans les espaces libres devant l'échoppe, l'atelier de repassage, la courée de garages, ou le magasin d'antiquaire dont l'un d'eux est le patron. Ces réunions n'ont lieu que là où le patron est constamment présent, participe à la vente ou à la production. En revanche, on ne voit pas ce genre de réunions devant les boutiques de vêtements à l'activité desquelles le patron ne participe pas et dont le personnel est jeune. C'est donc le propriétaire ou le locataire de l'établissement qui reçoit ses amis sur son bout de trottoir.

En agissant ainsi, ces patrons introduisent sur leur lieu de travail des rencontres privées, d'ordre affectif. Ils prolongent la journée de travail par des retrouvailles amicales qui n'ont pas lieu dans l'espace fermé de l'atelier ou du magasin mais se déroulent dans l'espace public de leur quartier de travail. Leur lieu de travail devient alors un lieu de vie,

ce qui légitime à leurs yeux leur présence au-delà du temps d'activité productive ou économique. Cette légitimation de fait est renforcée lorsque des amis n'ayant aucun lien professionnel ou résidentiel avec Zamalek se joignent à ces soirées.

Ces assemblés sont strictement masculines et n'intègrent pas les subalternes : seuls les patrons se retrouvent, leur famille ou leurs ouvriers n'y sont pas conviés.

« - Un soir, dans votre cour, j'ai vu des hommes rassemblés jouer à la tawila³⁰. Je ne sais si c'était des travailleurs de votre garage... Non, c'était moi ! On joue parfois à la tawila ici, avec les patrons des magasins d'à côté du garage. On ne joue pas avec les employés ! On joue entre patrons, quand les ouvriers sont partis, quand la journée de travail est finie. On joue aussi aux cartes, aux dominos... (...) on se connaît et se fréquente, oui. On se retrouve souvent. On se connaît. » (entretien n°10)

On retrouve donc une division sociale des fréquentations, des loisirs et par conséquent de l'espace. Sur ce bout de trottoir, il paraît légitime au patron de recevoir ses amis. L'employé n'y a en revanche aucun droit ni aucune raison de s'y trouver en dehors de son travail.

Cette appropriation de l'espace pour des activités récréatives et non-productives s'observe aussi en journée. Ainsi, le père du patron d'un garage vient parfois fumer la *chicha* sur le trottoir, devant la courée ; son fils trouve cette pratique tout à fait normale ; il la justifie en quelques mots : « *C'est mon père, c'est l'ancien patron de la courée, il l'a fondée.* »

Les espaces publics ainsi utilisés en lieux de réunion sont souvent des zones en retrait du passage piétonnier : courée ou renforcement dans l'alignement des façades. Cette appropriation de l'espace public peut s'expliquer par le fait que l'espace de travail n'est pas assez grand pour accueillir les amis (l'échoppe du repasseur fait 8 m²). Pourtant, l'antiquaire de la rue du 26 juillet occupe le trottoir malgré la taille de son magasin. Jean-Luc ARNAUD signale à ce titre que l'appropriation des espaces en retrait de l'alignement est un fait naturel que seuls des règlements peuvent limiter : « ***De la même manière, c'est pour favoriser la fluidité du trafic que les propriétaires, dont les constructions sont implantées en retrait de l'alignement, sont contraints à acheter à l'Etat la portion de terrain située entre cet alignement et la façade de leur bâtiment en cas de reconstruction. Au-delà de sa motivation technique, cette règle a pour effet de supprimer tous les espaces publics qui peuvent être l'objet d'appropriations et donc susceptibles de prendre un statut ambigu. Le règlement du tanzim n'envisage pas ce type d'espace : la ligne qui sépare le domaine public du privé doit parfaitement correspondre à celle tracée sur le plan de l'alignement***³¹ . »

(voir photo n°2 : l'échoppe d'un repasseur rue Hassan Bacha Azem et l'espace que dégage le retrait)

³⁰ *Tawila. Jeu de pions qui se joue à deux, dont les Egyptiens sont férus.*

³¹ *Jean-Luc ARNAUD, Le Caire, mise en place d'une ville moderne 1867 – 1907, Des intérêts du prince aux sociétés privées, Sindbad, Actes Sud, 1998, page 297*

1.3. La présence dans l'espace public d'un mobilier amovible

1.3.1 Un mobilier à usage privé

Les chaises, dans l'espace public peuvent avoir la double fonction de servir d'assise au portier et de garder une place de parking ; nombre d'entre elles restent en permanence sur le domaine public. (*voir photos n°12 et 13: la chaise du portier, du 12 rue Sayed al-Bakri installée en permanence à ce même endroit ; chaise rue Sayed al-Bakri réservant une place de parking*)

Les terrasses de cafés sont un autre type de mobilier de l'espace urbain. Chaque jour, les cafés populaires - que les résidents appellent « cafés à *chicha* » - installent tables et chaises sur les trottoirs de Zamalek. Ouverts dès 6 heures du matin, ils ne ferment qu'entre 23h et 1 heure ; ils encombrant le domaine public tout le jour. L'un des cafés de la rue du 26 juillet semble même ne jamais fermer.

L'espace intérieur des cafés à *chicha* est très restreint on ne peut qu'y préparer les thés et *chichas*, installer parfois quelques tables... La terrasse est alors indispensable à l'accueil des clients. Ces terrasses sont probablement légales, car elles sont installées toute la journée et nous n'avons jamais observé de rangement en catastrophe à l'approche des agents de répression de la vente illégale. L'analyse de l'organisation des cafés populaires sera développée plus loin (II.3.1).

1.3.2 Des activités professionnelles débordent de leur cadre légal

L'espace extérieur est utilisé par certaines activités légales comme prolongement de l'espace privé de vente ou de production. Les débordements ne se font jamais sur la chaussée, mais ils s'étendent sur les trottoirs. La marche est entravée par ces incursions dans la zone dédiées au passage.

Le débordement de certains commerces.

Le primeur rue Sayed al-Bakri déborde largement de son espace légal de vente ; le magasin de quincaillerie qui lui fait face aussi. Mais, alors que le premier dispose, pour s'étendre, d'un large trottoir, le second ne peut exposer sa marchandise que le long de sa vitrine. (voir photo n°11 : le magasin de quincaillerie exposant sa marchandise; voir croquis synthétique n°3 rue Sayed al-Bakri)

Non loin de là, un fleuriste expose aussi des plantes le long de sa vitrine, en extérieur. Le patron de la boutique dit faire attention à ne pas trop déborder sur le trottoir. Cependant, ce n'est pas dans le but de ne pas gêner le passage, mais pour rester discret aux yeux de la police : (entretien n° 11)

« - Et les fleurs qui sont exposées dehors, sur le trottoir, ça ne pose pas de problème ? - Ce ne sont pas des fleurs, ce sont des plantes, des arbustes. Ça peut être un problème, si, mais on les aligne devant la vitrine, pas trop sur le trottoir, et pas sur le trottoir d'en face. Avant, on était propriétaire du trottoir devant la boutique, c'est-à-dire, chaque immeuble s'occupait lui-même du trottoir

devant lui. Maintenant c'est pas pareil, on peut avoir des amendes de la part des baladeyya si on occupe le trottoir. Alors on fait attention. »

Les livraisons, déjà évoquées en 1.2.1, sont une forme plus ponctuelle de débordement, liée au problème sonore, spatial et parfois sanitaire (une boucherie rue du 26 juillet, pèse sa livraison de viande sur le trottoir, dans des paniers d'osiers posés au sol).

Le débordement d'échoppes

Des ateliers débordent, comme par exemple l'atelier de reprise de la rue du Brésil, à flanc d'immeuble qui occupe le dessous d'un escalier intérieur. Cet atelier, de moins de 3m² permet seulement le stockage du matériel de travail et des en-cours. Les deux artisans travaillent donc à l'extérieur de la boutique, une chaise posée sur le trottoir. Par grand soleil, ils tendent un drap au-dessus du trottoir pour se protéger. En face, l'atelier de réparation de tapis emploie trois artisans. Seuls deux d'entre eux peuvent se tenir dans la boutique, tant le matériel de travail est consommateur d'espace.

Dans ces deux cas, le passant est forcé de faire un détour lorsqu'il passe devant l'atelier. (voir photo n°14, l'échoppe du repriseur rue du Brésil)

Malgré ces débordements consommateurs d'espace, les activités d'artisanat semblent occuper une place particulière dans le quartier et être bien acceptées. Les interviewés, même résidents, ne s'en sont jamais plaint. Est-ce parce qu'elles sont encore essentiellement à leur service ?

Le cadre juridique et le débordement des kiosques

La vente en kiosques est autorisée dans les rues de Zamalek. **« Ce kiosque est là depuis 75 ans, fondé par mon arrière-arrière grand père ! Depuis sa fondation, on a une autorisation pour occuper cet espace, un permis. (...) On a l'armoire, on ferme la nuit, et le jour on ne dépasse pas le kiosque, on ne prend pas de place. Et si la police vient, on leur montre le permis et il n'y a pas de problème. »** (entretien n°24)

Elle est légalement restreinte et définie : *«La vente en kiosques doit se limiter aux magazines, journaux, boissons fraîches et cigarettes. Tout le reste est illégal. Et même en ce qui concerne les boissons fraîches, il est interdit de mettre un frigo sur le trottoir »* (entretien n°2). Les kiosques sont en eux-mêmes soumis à règlements limitant leur hauteur, leur emprise au sol... (entretien n°17) Cette vente est installée sur des trottoirs larges. Lorsque les règles sont respectées, ils ne gênent généralement pas le passage. (voir photo n°15, un kiosque de Zamalek nord).

2. La présence des agents de circulation et de surveillance

Dans les rues de Zamalek, de nombreux agents de l'Etat ou agents privés sont chargés de la surveillance de l'espace public : agents de la circulation, sentinelles d'ambassade, maréchaussée, vigiles au service d'établissements privés, d'ambassades ...

Certains d'entre eux sont présents vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

Ils gênent : regardent, parlent entre eux, dorment affalés. Ils représentent une présence qui met mal à l'aise - notamment les passantes. (entretien n°23)

2.1 Les sentinelles d'ambassades : une présence 24 heures sur 24

Ils sont la source de malaise... Leur tâche est justement d'être là, d'occuper de l'espace et de le contrôler. La présence en elle-même fait partie de leur surveillance, peut-être qu'aucune autre action ne viendra. Leur tâche est de protéger et surveiller... mais que surveillent-ils ?

Les ambassades sont gardées nuit et jour par des sentinelles. La nuit, ces dernières sont souvent endormies ou font les cent pas. Certaines ont un poste de radio qui diffuse de la musique ; meubler l'espace sonore est encore une façon de s'approprier cet espace.

Au cœur de la nuit, ce sont les seules personnes présentes dans l'espace public de Zamalek. Du fait de leur présence, les rues ne sont jamais totalement vides.

2.2 Les agents de la circulation : une masse d'agents dans les rues

Les agents de la circulation sont censés garantir la fluidité du trafic... or les passages de véhicules - camions de ramassage ou ravitaillement - que leur présence nécessite sont source de nouveaux encombrements. (*voir photo n°16, la relève des agents de l'Etat, rue du Brésil*).

Aux changements de poste, les agents de la circulation envahissent le café rue Hassan Bacha Azem ; ils s'y retrouvent si nombreux (jusqu'à une vingtaine ou trentaine) qu'ils occupent toute la terrasse du café, en exclusivité. À cette heure, les portiers désertent les cafés.

2.3. Vigiles et voituriers : services des lieux de sortie qui débordent sur l'espace public

Les lieux de sortie nocturne tels que L'Aubergine, Abu Sidr ou le Deals postent un vigile devant la porte de leur établissement (celui de la boîte de nuit White est dans un sas). Le contrôle et le tri de la clientèle qui fréquente l'espace intérieur, privé, s'opèrent donc en extérieur, sur le domaine public, et donne parfois lieu à des éclats de voix ou à des mouvements de mécontentement.

Ces lieux de sortie et les restaurants du quartier incluent dans leur personnel une équipe de voituriers. Ainsi, l'établissement gare le véhicule de ses clients et le leur avance lorsqu'ils quittent l'établissement. Le voiturier reste sur l'espace public ; il y attend les autos, les range et organise ainsi le stationnement du quartier. Cette consommation de places de stationnement se fait au détriment des résidents, mais la présence du voiturier allège la nuisance. Le voiturier gère le stationnement du quartier à l'économique, il a intérêt à ce que de nombreuses places restent accessibles. Parfois, l'un des voituriers

maîtrise le flux des voitures pendant la manœuvre de son collègue. Tandis que Le White n'offre à la rue qu'un long mur blanc sans fenêtre, ses jeunes voituriers en livrée parcourent l'espace urbain du quartier et contribuent à son organisation, la nuit. « *Il y a toujours des rues libres, même s'ils doivent tourner, ils s'en sortent.* », dit le chef cuisinier de l'Aubergine. Le problème semble plus grave pour La Bodega, restaurant et boîte de nuit rue du 26 juillet. Son voiturier badgé est posté toute la soirée à l'entrée de la rue du 26 juillet. Mais des voitures sont souvent stationnées en double file sur cette portion de la rue, l'espace de stationnement disponible étant trop réduit. Les encombrements à l'entrée de Zamalek s'aggravent encore en soirée.

En journée, un jeune garçon travaille au même endroit. Il ne porte pas de badge. Il semble qu'il travaille pour son propre compte et vive des pourboires des automobilistes.

Ainsi, des services de l'espace privé débordent sur l'espace public et y mènent une action ambiguë mêlant service privé de leur établissement au service d'intérêt public de gestion de la chaussée (Tristan Khayat³²).

3. Les activités commerçantes à destination quasi-exclusive des travailleurs

Par leur présence à Zamalek, les travailleurs d'origine populaire contribuent au développement des activités commerçantes populaires du quartier. Certes, ces activités ne furent pas créées pour eux, mais leur utilisation les entretient.

Si les étrangers y ont parfois recours, s'asseyant en terrasse d'un café, prenant un repas dans un restaurant populaire, achetant un produit dans la rue, les résidents les boudent énergiquement et dénoncent leur existence. Ils les considèrent comme des nuisances et se justifient en évoquant le manque d'hygiène de ces activités. Ils déplorent aussi leur consommation d'espace.

3.1. Les magasins de restauration, les terrasses de cafés

3.1.1. Restauration

Malgré la présence d'échoppes ou de petits restaurants, de nombreux travailleurs disent avoir recours à des services extérieurs au quartier, moins chers et meilleurs ailleurs. Ils se rendent volontiers à Boulaq, ou commandent à des établissements de Mohandessine.

3.1.2. Cafés

³² KHAYAT (Tristan), « La rue, espace réservé : voituriers et vigiles dans les nouvelles zones de loisirs à Beyrouth », in Géocarrefour Volume 77, mars 2002, pp. 283 à 288.

les terrasses

Les cafés populaires ont une clientèle exclusivement masculine. On y retrouve des portiers, des agents de la circulation, et des artisans. Ces établissements datent de l'époque où la construction d'immeubles dans le quartier était intense ; ils furent construits pour les ouvriers de la construction. (entretiens n°6 et 17)

Les passants (ou plutôt les passantes, voir entretiens n° 15, 17, 23) se disent gênés par cette présence permanente et expriment leur malaise à passer devant les terrasses de cafés. Même s'il leur semble difficile de l'avouer. Nous avons dû interroger deux fois Madame H., pour recevoir deux réponses contradictoires. Elle commence par dire « **Il n'y a aucun problème [lorsque je passe à pied devant une terrasse de café]. Les gens ne me font des réflexions que si je veux stationner ma voiture devant le café. Là, ils disent non. C'est tout.** » puis, plus loin dans l'entretien, elle exprime la gêne que représentent pour elle ces établissements.

« Les gens qui restent au café à Zamalek, ils restent et regardent. Mais moi j'estime qu'ils ne doivent pas être là. Souvent, ils restent au café car ils n'ont pas de travail. Ou ils travaillent comme agent de la circulation aux carrefours de Zamalek. (...) Les cafés de portiers, je préférerais qu'ils n'existent pas. Je n'aime pas quand les gens sont dans ces cafés, ils regardent toujours et disent des choses. Ils parlent sur les gens. Je n'aime pas passer devant ces terrasses. Je passe vite et je ne regarde pas (entretien n°15)

Les passantes ne semblent pas habituées à ces présences. Peut-être parce que, précédemment, les serveurs ne sortaient pas de l'espace privé où ils exerçaient leur tâche professionnelle. (entretien n°17). Si ces passantes privilégient les espaces fermés pour leurs rencontres, les travailleurs de Zamalek sont contraints d'utiliser les espaces ouverts et publics, car l'espace privé dont ils disposent, trop exigu, ne permet aucun rassemblement.

le livreur de thé.

Chaque café populaire de Zamalek dispose, dans son personnel, d'un ou de deux garçons qui livrent les commandes aux boutiques et portiers. Les commandes peuvent être prises par téléphone ou lors du passage régulier du livreur. Chaque café a sa zone de livraison que le garçon arpente toute la journée.

3.2. La vente illégale de rue et ses stratégies d'occupation de l'espace

Les vendeurs sont des gens très pauvres, ont des conditions de travail difficiles (stress, debout ou assis à même le sol...). La présence de mendiants à Zamalek doit aussi être mentionnée ; leur position relève aussi de choix stratégiques : les feux de la circulation.

3.2.1. Les types de vente.

On distingue différents types de vente de rue. L'usage de l'espace et le rapport au passant diffèrent d'un cas à l'autre.

Comme dans tout Le Caire, des marchands ambulants traditionnels sillonnent le quartier. Ils se signalent par un code au client jusque dans sa maison : le vendeur de bouteilles de gaz qui parcourt le quartier à bicyclette fait sonner les bouteilles avec son bâton, les vendeurs de pastèques, accompagnés d'un âne tirant la charrette interpellent les clients par mégaphone.

La vente ambulante s'adresse quant à elle au passant ; elle consiste à l'interpeller et le suivre dans sa marche jusqu'à ce que transaction soit faite. Les marchands ambulants privilégient les rues passantes et qu'ils choisissent en fonction du type de clientèle visée. Ainsi un marchand de *rebaba*³³ fait les cent pas rue du 26 juillet entre la librairie Diwan et la pizzeria Thomas, deux lieux fréquentés par les touristes, frottant les cordes de son instrument pour attirer l'attention du chaland. Devant les supermarchés de type occidental, Métro et Alpha ou la supérette el Tamimi, des équipes de deux ou trois vendeurs proposent des fleurs ou des fruits de saison. Ils sont souvent insistants. « ***On n'achète jamais de ces gens. Il y a aussi le problème des jeunes garçons. C'est nouveau. Peut-être qu'ils dorment dans la rue. Ils se collent à toi au feu rouge, rue Shagarit al-Durr, à côté de l'Alpha Market***³⁴. ***On ne sait pas s'ils veulent voler. Je m'en méfie, je ne les connais pas encore, mais je ne suis pas rassurée sur les raisons de leur présence.*** » (entretien n°2)

La vente statique enfin s'apparente plus à de la vente traditionnelle : le commerçant reste près de son étal, il n'interpelle pas le passant. Elle s'effectue aussi bien dans des lieux de passage que dans des endroits plus reculés du quartier, des rues moins passantes et plus discrètes.

3.2.2. L'illégalité de ces activités.

La vente sur trottoir est soumise à autorisation : les permis attribués par l'administration du district se limitent aux activités de vente en kiosque (cette dimension administrative sera analysée en III.1.1.). Toutes les activités de vente étudiées ci-après sont donc illégales.

Un corps de police est spécialisé dans la répression de ces activités, les "*baladeyya*³⁵" dont l'étude sera menée en III.1.2.

3.2.3. La clientèle.

Cette vente de rue s'adresse à une clientèle majoritairement ou presque exclusivement issue de classes populaires : enfants des écoles, travailleurs de boutiques, artisans, certains types de serveurs.

Des occidentaux s'y arrêtent parfois. Achètent-ils par attrait du pittoresque ou pour

³³ Rebaba : instrument oriental à cordes.

³⁴ ***Petit supermarché devant lequel se rassemblent toujours des jeunes hommes, vendant à la sauvette des fruits ou des fleurs***

³⁵ Ce mot semble être un surnom donné aux agents de répression de la vente illégale.

l'aspect pratique de cette vente ? Madame L. s'explique et justifie son comportement, faisant part de ses motivations et de ses peurs :

« - Je trouve que c'est important d'acheter aux petits commerçants pour les faire vivre. J'achetais aussi pas mal sur le trottoir. J'achète toujours à une vieille femme. J'achetais au vieil homme qui a arrangé un étal tout près de la maison, rue Hassan Bacha Azem, mais on m'a dit que c'était souvent de la très mauvaise qualité. En hiver j'achète parfois aussi une patate chaude au vendeur du croisement entre la rue Hassan Bacha Azem et Shagarit al-Durr. Mais depuis peu, j'ai peur du manque d'hygiène. C'est peut-être mal, mais... - D'après vous, qui constitue la clientèle de ces marchands ? - Ceux qui travaillent à Zamalek et qui ne peuvent pas acheter dans les magasins parce que c'est beaucoup plus cher. Les étrangers aussi. » (entretien n°16)

Certains résidents semblent aussi être d'occasionnels clients de la vente de rue. **« Il y en a qui achètent dans la rue. Ils passent en voiture et ils achètent. Mais la plupart n'achètent pas dans la rue comme ça. Enfin, le plus souvent ils vont au supermarché. Parce qu'ils disent que dans la rue c'est pas bon. Et même, ils commandent par téléphone. Il suffit de téléphoner et ils viennent livrer à la maison. » (entretien n°13).** Le méfiance est cependant une réaction courante des résidents à leur égard. Le **« On n'achète jamais de ces gens »** d'une résidente est explicite (entretien n°2).

3.2.4. Les logiques d'emplacement et d'appropriation des espaces de vente

Notons que les activités de vente illégale sont en règle générale est assez peu présentes à Zamalek.

La vente est parfois ponctuelle. Une femme n'a été aperçue qu'à deux reprises à Zamalek. Un tissu étalé sur le capot d'une voiture stationnée, ne lui appartenant apparemment pas, elle vendait des accessoires neufs : brosse à cheveux, produits de beauté... L'endroit ne semblait pas particulièrement choisi ni investi. (même si on peut remarquer qu'elle était installée devant un salon de coiffure). Le plus souvent, en revanche, le lieu de vente semble relever d'un choix mûrement réfléchi. Des stratégies sont même mises en place pour conserver l'emplacement.

Les activités illégales rue Hassan Bacha Azem démarrent dès le matin, parfois vers sept heures et lèvent le camp vers 15 heures. Ces horaires correspondent aux entrées et sorties des écoles et des bureaux, nombreux autour de cet espace. Une clientèle d'habitues : les chauffeurs de taxi s'attardent souvent et discutent. Cette nonchalance s'oppose au pas pressé des personnes partant au travail (employée de l'ambassade d'Inde, notamment).

Le croisement des rues Hassan Bacha Azem et Shagarit al-Durr semble être un autre espace commercial stratégique. Les deux rues qui s'y croisent sont à sens unique et de circulation importante : la rue Shagarit al-Durr est un axe automobile important du quartier de direction nord-sud ; la rue Hassan Bacha Azem est un axe à une seule voie, mais qui permet le dégagement est-ouest. Au fil de la journée, s'y succèdent un vendeur de crevettes, un vendeur de pain *baladi*, un vendeur de patates chaudes, un vendeur de maïs, un vendeur de *liblib* et d'autres vendeurs encore. (Voir croquis n°2 : l'occupation de

l'angle Shagarit al-Durr rue Hassan Bacha Azem

Parmi eux, le vendeur de crevettes est très connu... et très mal-aimé. Nous ne l'avons pas rencontré, mais en avons beaucoup entendu parler, notamment par des résidentes de la partie Sud de Gezira, et dans le bureau du chef de district. Lors de l'entretien du 15 juin avec le chef de district, nous avons assisté à une discussion évoquant ce vendeur. Un policier, le chef de quartier et des employés de son administration évoquaient les nombreuses plaintes déposées à l'encontre de ce marchand par des portiers, des résidents, des passants.

On observe une position différenciée des vendeurs dans le quartier selon leur âge. On est en droit de se demander si la fréquence du passage de la police des marchés et donc la fermeté de la répression de la vente illégale diffère selon les rues du quartier. On peut formuler l'hypothèse que la répression est plus aisée dans les grandes artères que dans les rues étroites ou encombrées où le passage d'un véhicule ne se fait qu'à une vitesse très ralentie. Les rues Shagarit al-Durr ou du 26 juillet diffèrent à ce titre de la rue Hassan Bacha Azem. L'emplacement du vendeur dépendrait peut-être alors de sa capacité physique à s'enfuir au passage des agents. Ainsi, rue Hassan Bacha Azem, une vieille femme vend le pain *baladi*. Elle est âgée d'une cinquantaine d'années et souffre d'une mauvaise circulation sanguine aux jambes ; elle se déplace difficilement. À côté de son étal, une femme voilée en *niqab* vend des sandwichs. Sa marchandise est disposée sur une voiture à bras, matériel encombrant et certainement coûteux. Elle utilise le renforcement d'une entrée d'immeuble (peu passante ou abandonnée) pour stocker ses réserves. La fuite en cas de passage des agents de répression sera difficile à ces deux femmes. Leur vente ne serait donc rentable qu'en cas de passage rare des agents de répression de la vente illégale. Or, elles ne semblent pas particulièrement inquiètes. Font-elles preuve de résignation et se plient-elle au jeu des pertes et profits ? Dans la large rue du 26 juillet en revanche, les marchands de pain sont de jeunes garçons ; rue du Brésil et au croisement des rues Shagarit al-Durr et Hassan Bacha Azem, on trouve de jeunes gens.

Nous avons démontré ci-dessus que l'emplacement de vente relève d'une fine stratégie. Le vendeur tient compte, entre autres critères, de la clientèle, des passages de la police et des possibilités de stockage de la marchandise... Lorsqu'il a trouvé son emplacement, le vendeur met en place de nouvelles stratégies pour le conserver et en écarter les concurrents. Il s'approprie un espace de vente qui va lui permettre de fidéliser son client, content de trouver chaque jour même vendeur au même emplacement.

Ainsi, la vendeuse de sandwich de la rue Hassan Bacha Azem marque-t-elle sa place en son absence. Elle laisse au sol une grande planche qui empêche le stationnement de voitures sur son emplacement de vente.

Si le vendeur ne peut venir travailler, il se fait remplacer par un proche. L'entreprise est familiale. Lorsque la vendeuse de pain de la rue Hassan Bacha Azem fut malade plusieurs semaines, l'emplacement est resté vide un moment, mais dès le premier jour des vacances scolaires, son jeune fils l'a remplacée, appliquant les mêmes tarifs et occupant sa place.

Dans la rue, sur un espace public interdit à la vente, où il serait illégal de revendiquer

des droits, les emplacements sont donc « réservés » et appartiennent en quelque sorte à une famille.

« - Comment ils s'organisent pour vendre comme ça sur le trottoir ? - C'est interdit, mais au final, ils ont chacun leur place, par familles. Ce carrefour-là c'est la même famille qui y travaille. Ali, il était pas là avant, il était à l'école, mais là c'est les vacances alors il remplace son frère. Tu as déjà vu les vendeurs de maïs et de patates douces ? C'est ses frères. - Et le marchand de figues qui vient d'arriver ? - Pareil. » (entretien n°13)

3.2.5. Le système caché : des patrons, des profits...

Le vendeur de rue est le maillon d'un système de vente organisé. Ainsi, le pain vendu sur les trottoirs de Zamalek est cuit dans des boulangeries de Boulaq. Le vendeur doit rendre des comptes à la boulangerie (qui parfois l'héberge, lorsqu'il est originaire de Haute Egypte ou de la campagne égyptienne.)

Le vendeur de rue peut acheter des planches de pain au four ou être salarié en fonction de la vente. La livraison des planches, à bicyclette, est assurée par la boulangerie.

« - Et ce vendeur, il vend le pain de qui ? - Ah, tu ne connais pas le système ? En fait il travaille pour un boulanger de Boulaq. Ils font tous comme ça les marchands de pain sur le trottoir. En fait il y a plusieurs situations. Il y en a qui achètent les pains à la planche et qui les vendent. Il y en a qui sont payés à la journée mais doivent ramener les sous de la recette le soir. Il y en a qui dorment dans la boulangerie, quand ils viennent de la campagne ou du Sud, ils dorment dans la boulangerie et passent la journée à vendre le pain. » (entretien n°13)

Le marchand de légumes de la rue Hassan Bacha Azem dit aller lui-même au marché le matin pour assurer le ravitaillement de son commerce. Le garage devant lequel il vend lui sert d'arrière-boutique. Son étal est constitué d'étagères contre un mur, dans l'entrée du garage. Il les ferme à clef la nuit. Il dit ainsi être le seul membre de son entreprise.

Si ces activités vente de rue semblent bien organisées, elles n'en sont pas moins une violation des lois, codes et règlements concernant l'espace public de Zamalek.

En règle générale, les modelages, appropriations et jeux avec les interdits que nous avons examinés dans toute cette deuxième partie révèlent d'évidents problèmes dans la gestion de l'espace public.

Les responsables administratifs et politiques de la gestion du quartier ne définissent pas clairement leurs objectifs et les moyens de leur action. La gestion de la ville ne fait pas l'objet de débats, où les rôles, les droits et les devoirs de chaque acteur de l'espace public seraient clairement définis.

L'espace public de Zamalek semble parfois à l'abandon.

Ce flou encourage certaines initiatives privées désordonnées, plus ou moins intéressées et entraîne la résignation de certains usagers à l'inaction. Une mobilisation associative organisée est aussi à remarquer, mais elle souffre aussi de ce flou institutionnel qui l'amène parfois à rogner les prérogatives des responsables.

TROISIEME PARTIE Le rôle de la puissance publique et de la société civile dans l'entretien de l'espace public.

Les types et les volumes de l'espace public dans la zone couverte par notre étude se limitent à des rues avec leurs trottoirs ; on n'y trouve pas de lieux plus aérés tels que placette, parc, ou jardin public, qui favoriseraient les rencontres. Ces rues sont souvent en mauvais état et plus étroites que ce que stipule le code de l'urbanisme, les trottoirs peuvent eux aussi être minuscules (jusqu'à 80 cm de large) ils sont souvent défoncés ou jonchés de débris. La surface déjà réduite de l'espace public est même parfois rendue impraticable par son délabrement. (*voir carte n°5, plan présentant la largeur des rues de Zamalek*).

Il faudrait une gestion qui mettrait cet espace en valeur, ou simplement permettrait de répondre aux besoins existants. Même s'il semble parfois à l'abandon, son entretien relève pourtant de la compétence des diverses institutions politiques et administratives. Pour pallier leurs défaillances, une minorité de résidents, commerçants ou serviteurs mène des actions parfois remarquables. Mais la majorité d'entre eux ne se reconnaît pas de compétence en la matière, dénonce la puissance publique et juge avec fatalisme la dégradation de Zamalek.

Tout cela pose une première série de questions. Qui gère l'espace public ? Au profit de qui ? Comment s'articulent les relations de pouvoir entre les acteurs ?

1. La puissance publique et l'espace public de Zamalek

1.1. Rôle officiel et actions effectives des institutions

1.1.1. Les acteurs politiques et administratifs de l'espace public de Zamalek

L'État égyptien est organisé en échelons administratifs. Quartier urbain du gouvernorat du Caire, Zamalek est concerné par trois de ces échelons : l'État central, le gouvernorat, l'arrondissement qui se partagent la gestion de l'espace public de Zamalek.

L'État, acteur central de la politique urbaine

L'État édicte les lois et autres textes y compris les normes d'urbanisme et élabore les politiques d'aménagement. Même si la politique de l'«*Infitah*»³⁶ a, depuis une vingtaine d'années, transféré aux collectivités locales certaines responsabilités en matière de politique urbaine, les décisions d'aménagement urbain restent pourtant du ressort des autorités centrales. Cependant, les collectivités locales (gouvernorat, arrondissement, district) peuvent combler certaines lacunes réglementaires et conseiller rétroactivement les décideurs nationaux dans leurs choix d'aménagements. Elles peuvent aussi les inciter à adapter le Code National d'Urbanisme aux spécificités de leur territoire, par dérogations implicitement ou explicitement encadrées par les dispositions réglementaires.

Les documents d'urbanisme du Caire sont élaborés par le seul G.O.P.P. (*General Organization for Physical Planning*), placé sous l'autorité du Ministre chargé de l'urbanisme. Cet Organisme détient quasiment tous les instruments de planification et d'aménagement urbain. Il élabore les plans d'urbanisme sur tout le territoire national. Si des plans de détail peuvent être proposés par d'autres administrations, c'est toujours au G.O.P.P. que revient la charge de les approuver, avant avis final du ministre. Le G.O.P.P. se pose en défenseur du code de l'urbanisme et des lois sur la construction (entretien n°12).

Cependant, le G.O.P.P. n'est pas habilité à dépasser la phase de l'étude. La réalisation de ces projets est laissée au gouvernorat auquel le ministère peut parfois apporter une aide. Ainsi, ces quinze dernières années, le G.O.P.P. a conduit trois études sur Zamalek, conclues par des propositions concrètes d'urbanisme, de protection du patrimoine et d'aménagement de l'espace public du quartier. Aucune des propositions de

³⁶ *Infitah* signifie ouverture en arabe. La politique d'ouverture engagée par le Président Sadate a concerné les plans politiques et économiques.

ces études n'a à ce jour été mise en œuvre. Nous en analysons la démarche en III.1.1.2.

Le gouvernorat et ses chambres

Le gouvernorat est la première division administrative du territoire égyptien. Le gouverneur est nommé par décret présidentiel et représente l'État ; il relaie le pouvoir central sur son territoire. Sa principale source de financement vient de l'État central qui peut fournir jusqu'à 80 % de ses recettes.

Il est composé de deux conseils :

- *un conseil populaire local* composé de 130 membres élus au suffrage universel, qui élisent un président. Chaque conseiller est théoriquement le représentant du territoire qui l'a élu. Le conseil se réunit pour prendre des décisions concernant son territoire. Ces décisions sont soumises au Haut Conseil des collectivités locales et deviennent effectives si elles sont conformes aux lois. Le gouverneur peut également les rejeter si elles contredisent le plan économique ou le budget.
- *un conseil exécutif*, chambre administrative présidée par le gouverneur et composée de fonctionnaires qu'il nomme en les prenant souvent dans l'élite dirigeante. Chefs de quartiers, directeurs des services et secrétaire général du gouvernorat se chargent d'élaborer le programme et la mise en œuvre des décisions, d'étudier et de proposer des sujets de discussion au conseil populaire.

Zamalek se trouve dans le gouvernorat du Caire et dans le quartier du Caire Ouest (composé de Zamalek, Garden City et d'une partie du centre ville) qu'administre le Docteur Abd el Fatah Mohamed Abd el Aziz, chef du quartier.

Le chef de quartier, ou chef de district

Le chef de quartier, nommé par le gouverneur, occupe un poste administratif et serait à la tête d'une administration de deux cents personnes. Il nous décrit ainsi sa tâche: **« Il ne faut pas confondre le travail des services de police chargés de la sécurité du quartier, du gouvernorat, et de nous, l'administration du quartier. Nous sommes chargés de la gestion de l'eau et donc du Nil, de l'environnement, des rues c'est-à-dire le nettoyage, l'éclairage public, les façades... (...) On s'occupe de tous les aspects administratifs de ces questions. Je suis aussi chargé de délivrer les permis de construire et les autorisations des magasins, en considération de la loi. » (entretien n°6)**

Alors que les grands projets ou les plans annuels relèvent du gouvernorat, le conseil de quartier peut prendre des mesures ponctuelles réactives. Il dispose de bureaux de quartier qui mènent des études de terrain et récoltent sur le terrain des informations que l'administration se charge ensuite d'analyser. Le chef de district cite en exemple des trous dans la chaussée ou le trottoir et les informations concernant la circulation, le contrôle et la surveillance de terrain, notamment en ce qui concerne les plaintes de la population concernant des activités exercées dans l'espace public. (il existe d'autres types de plaintes ; elles concernent le domaine judiciaire de l'arrondissement).

L'administration du district n'hésite pas à recourir au secteur privé et à contracter avec lui. **« Concernant le nettoyage des rues : nous avons fait appel à une entreprise privée sous contrat avec notre administration ; l'eau est gérée par une entreprise de l'eau ; l'électricité et l'éclairage sont gérés par une entreprise de l'électricité. » (entretien n°6).** À propos de ces contrats, nous étudierons ci-après (III. 2.3) le rôle que voudrait tenir l'Association de Promotion des Services de Zamalek.

Nous avons cherché à comprendre quelle place le chef de quartier accordait aux divers usagers de l'espace public de Zamalek. Il répondit sans hésiter que le rôle de l'espace public était de permettre les déplacements, en voiture ou à pied. Comme nous suggérions que cet espace puisse être aussi un lieu de rencontre et d'échange entre voisins, il rétorqua : **« Non, car Zamalek est un quartier chic. Il existe des salons et des clubs pour les rencontres et discussions entre amis, pour le jeu des enfants... La fonction de la rue change selon les quartiers. Et à Zamalek, la fonction de la rue se limite au déplacement. » (entretien n° 6).** Il nous parut ainsi considérer que l'espace public du quartier devait être géré pour les résidents plutôt que pour les travailleurs ou serviteurs qui, comme nous l'avons étudié (supra II. 1), emploient autrement l'espace public et pourraient souhaiter quelques aménagements. Nous avons alors souhaité connaître ses priorités d'action : alors que certains trottoirs sont dans un état de délabrement avancé, ce sont ceux qui longent le Gezirah Sporting Club – encore en très bon état – qui furent repavés cet hiver. Nous nous sommes permis de lui faire part de notre étonnement à ce sujet. Il y répondit avec beaucoup de simplicité : **« On a refait le réseau d'eau en sous-sol dans cette partie du quartier. C'est seulement pour cette raison que nous avons été amenés à refaire le pavage de la promenade du Gezirah Sporting Club. » (entretien n°6)**

Le *qism*, ou arrondissement

L'administration de l'arrondissement est en charge de l'organisation administrative de son territoire. Elle est notamment responsable du maintien de l'ordre, de la sécurité et des règlements de police.

1.1.2. L'échec des projets d'aménagement

Le blocage des projets

La quantité d'études et de projets concernant Zamalek et menés ces dernières années par le G.O.P.P. montrent une préoccupation politique pour l'espace public de Zamalek ou au moins la volonté d'afficher une préoccupation. Cependant, aucun de ces ambitieux projets n'est encore réalisé. La répartition des rôles étudiée ci-dessus montre la nécessaire collaboration des acteurs institutionnels dont les responsabilités sont mêlées dans les analyses, décisions et actions concernant l'espace public de Zamalek. Ainsi, l'étude des projets d'aménagement qui revient au G.O.P.P. est séparée de leur exécution qui relève du gouvernorat. (entretien n°12). Cette multiplication des acteurs participe à la lourdeur du système et diminue les chances de réalisation d'un projet.

Dans le cas du projet d'aménagement de Zamalek, c'est le Ministère, demandeur de

l'étude qui n'en a pas accepté les propositions. Nous pensons que ce projet était trop coûteux.

Ces projets partaient du constat réaliste des problèmes propres à Zamalek, recoupant largement les problèmes dénoncés par les résidents et commerçants. Le consensus entre tous les acteurs porte en particulier sur le stationnement et la circulation automobile et les problèmes qui y sont liés, comme la largeur des rues. Le changement de nature du quartier est mentionné par tous, mais ne fait pas l'objet des mêmes analyses.

Les projets de 1992 et 1996

Depuis 1992, le G.O.P.P. a rédigé trois projets d'aménagement concernant Zamalek, auxquels s'ajoutent des analyses comparatives de terrain. Le projet de 1992, mené en collaboration avec l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Ile de France (I.A.U.R.I.F.), fut présenté comme un projet pilote sur les moyens de limiter la densification urbaine et de contrôler le développement urbain des quartiers résidentiels, sans faire l'objet d'une publication officielle. Cette étude fut présentée dans un document commercial publié en octobre 1996 par le G.O.P.P. et le Service de Planification de la Région du Grand Caire, sans mention de sa mouture de 1992 ni de la participation de I.A.U.R.I.F. Les buts de l'opération y sont résumés ainsi :

« 1- Rendre au quartier sa nature résidentielle par une adhésion plus grande aux plans et règlements. 2- Préserver les espaces verts et punir leur violation, étendre leur nombre et leur surface dans la structure urbaine. 3- Améliorer le réseau voyer et lier, si possible par un tunnel, les parties nord et sud du quartier afin de faciliter le trafic. »

Les moyens avancés de sa réalisation sont : « *premièrement, limiter la distribution des permis commerciaux aux nouvelles activités, deuxièmement, cesser de parcelliser et détruire les espaces verts, troisièmement, préserver le patrimoine architectural de valeur, quatrièmement, imposer par des mesures coercitives la construction de garages à proportion d'un emplacement par 70m² de logement et cinquièmement, alléger autant que possible les densités de construction.* ».

Ce projet reprend certains points de l'étude de 1992, mais en laisse d'autres de côté, notamment le projet de zonage des densités sur le territoire. L'étude de 1992 proposait de définir des zones homogènes dans le Nord de Zamalek, dessinant des paysages différents et permettant le maintien d'une structure urbaine riche. Elle dégagait des espaces verts à protéger, des zones résidentielles plus ou moins concentrées, des zones mixtes. Enfin elle proposait un espace commercial piétonnier de 10 hectares qui doterait le quartier d'un véritable centre.

L'aménagement de Zamalek est au cœur des préoccupations des urbanistes et des politiques. Ainsi, après avoir bénéficié d'un projet pilote en 1992, Zamalek devint en juin 1995 sujet d'un colloque présidé par Madame Suzanne Moubarak avec pour thème « Pour un meilleur environnement : l'amélioration des cheminements piétonniers ».

Étude de 1995

En 1995, l'I.A.U.R.I.F. et le G.O.P.P ont à nouveau collaboré dans l'étude comparative, à notre avis passionnante, de différents types de quartiers du Caire. Zamalek était choisie comme cas typique de quartier chic ; les autres types de quartiers étaient représentés par Gamaliya, Mounira et Qattamia³⁷.

Le document de 1999

Le document d'urbanisme de 1999 reprend les analyses connues de l'espace public de Zamalek déjà publiées dans des documents plus anciens.

La troisième ligne de métro

Les questions de trafic et de stationnement bénéficiaient aussi de grandes attentions et faisaient l'objet d'une fine analyse, le projet de métro apportait une des réponses.

Le projet de construire au Caire une troisième ligne de métro reliant Al Azhar à Imbaba intéresse Zamalek. Une station devrait être construite rue du 26 juillet. Déjà évoquée dans le document de l'I.A.U.R.I.F. – G.O.P.P. de 1992, son exécution est sans cesse ajournée.

On voit donc que la puissance publique porte une attention particulière à l'espace public de Zamalek, mais que cette attention n'est pas suivie d'action.

Or le rôle de la puissance publique ne se réduit pas à imaginer de grands projets d'aménagement, mais s'étend aussi aux missions de service public quotidien. Celles-là semblent à première vue particulièrement développées à Zamalek. Les usagers du quartier s'en disent cependant insatisfaits et se demandent souvent pour qui agissent les pouvoirs publics.

1.2. Des services publics, mais au service de qui ?

Les agents de services publics sont nombreux sur le territoire de Zamalek. La présence policière, importante sur tout le territoire égyptien, est plus visible encore à Zamalek où l'on peut parler d'omniprésence. Aux nombreux agents de la circulation et du stationnement s'ajoute une pléthore de sentinelles d'ambassades. Les nombreux vigiles du secteur privé, postés dans l'espace public, ne font que renforcer l'apparente surprotection du quartier et l'impression que chaque recoin y est sous surveillance. Dans un autre domaine, des équipes de nettoyage sillonnent régulièrement le quartier.

Néanmoins de nombreux résidents ou travailleurs se permettent de remettre en cause l'efficacité de ces agents de l'État et demandent même parfois qui ils servent. Les entretiens mentionnent toujours d'autres bénéficiaires que les interrogés eux-mêmes (les étrangers, les grands au sens du § I.1.1.2, les touristes). Aucun ne se sent bénéficiaire de ces efforts de la puissance publique. Certains prétendent même qu'il existe des politiques relevant d'une volonté délibérée de fragiliser Zamalek et visant clairement à punir et

³⁷ G.O.P.P. – I.A.U.R.I.F., Comparative study of Cairo's urban patterns : Gamaliya, Mounira, Zamalek and Qattamia, Le Caire, juin 1995, 15 pages

brimer l'ancienne aristocratie encore bien représentée dans le quartier. « *Les résidents de Zamalek ne sont plus désirés. Je pense que c'est pour cela qu'on essaie de détruire l'endroit où ils habitent* », nous confie une résidente (entretien n° 2).

1.2.1. Les services de sécurité

Des guérites sont installées sur les ponts d'accès à Zamalek. Militaires et policiers y contrôlent l'accès au quartier. Le contrôle des automobiles relève de l'interdiction absolue ou relative d'accès au quartier de certains types de véhicules. Les piétons peuvent eux aussi être soumis à des contrôles d'identité ou des fouilles. Les différents acteurs impliqués expliquent ou interprètent différemment ces contrôles. Alors qu'un artisan interrogé à ce sujet signale que cela relève d'une prévention normale des menaces terroristes en Egypte (entretien n°10), en revanche l'agent responsable du poste du pont du 15 mai présente ces contrôles comme une particularité du quartier qui se distingue de tous les autres par l'importance numérique et stratégique de ses ambassades et la résidence de personnages importants (entretien n°1). Enfin, une vendeuse illustre ces contrôles, sans porter de jugement. « *Il y a des fouilles au corps aussi. Mais que des garçons, pas des filles. Tu sais, le garçon qui vient nous faire la monnaie... il se fait souvent fouiller à l'entrée du quartier. Ils lui demandent pourquoi il porte un sac à dos, ils regardent ce qu'il y a dedans... Ça lui arrive souvent. (...) C'est normal, à Zamalek il y a tellement plus d'étrangers que dans n'importe quel autre quartier. Il y a le Nil aussi, c'est facile de contrôler une île.* » (entretien n°13)

À certaines occasions, c'est le territoire même de l'île qui devint théâtre des contrôles. « *Le cambriolage, c'était en 1986. Et après ça, personne ne pouvait rester à Zamalek s'il n'avait pas de travail. Et il y avait des contrôles ! On a senti les effets de ces contrôles (...), des contrôles dans les rues, menés par la police de l'arrondissement de Zamalek. Aujourd'hui, ils ont oublié que ça se faisait.* » (entretien n°17).

Malgré la présence des forces de police impliquant un travail de régulation et de répression, les résidents jugent insuffisants les efforts de la puissance publique pour leur sécurité. La concentration d'agents en guérites devant les ambassades et certaines résidences leur font dire qu'ils sont laissés pour compte au profit des grands et des étrangers. Certains se plaignent même de ces présences permanentes. « *La police, les militaires et les agents de sécurité du quartier ? Une horreur ! Dur, vraiment dur. Je passe tous les jours devant certains pour aller au travail, eh bien ils font des commentaires à chaque fois. Mais je ne leur parle pas, je ne leur adresse pas un mot, non.* » (entretien n°23).

1.2.2. La gestion de la circulation et du stationnement

Les embouteillages récurrents et les stationnements en double file caractérisent Zamalek. Feux tricolores, agents de la circulation et agents de stationnement sont censés assurer la fluidité du trafic. Le contrôle des ponts déjà mentionné sert le même objectif. Il épargne à l'île les véhicules qui ne feraient que traverser, mais les problèmes ne sont pas résolus pour autant et certains automobilistes mettent en cause l'efficacité de ces mesures,

prétendant même que tout irait mieux sans les deux feux de la rue du 26 juillet.

La corruption compromet l'efficacité de certains agents de stationnement en les empêchant notamment de verbaliser les stationnements irréguliers. Le problème est particulièrement criant à l'angle des rues Hassan Bacha Azem et Shagarit al-Durr où un agent de la circulation est présent tous les matins, à côté de voitures garées en double file. Une commerçante du quartier nous le décrit : « **C'est un retraité qui fait ça comme travail pour gagner de l'argent. Et ça gagne bien grâce aux nombreux bakchichs qu'il reçoit pour fermer les yeux.** » (entretien n° 7).

Des plots anti-stationnement, installés sur les trottoirs des rues Yahya Ibrahim et Aziz Abaza, interdisent de façon absolue les stationnements illégaux. La largeur de ces trottoirs, originellement de moins d'un mètre, se réduit donc encore et la marche y devient très difficile. La politique urbaine met en acte une pensée sur la circulation. C'est le moment de s'interroger sur l'arbitrage exercé entre piéton et automobiliste, c'est-à-dire d'étudier en faveur de qui ou au détriment de qui est conduite cette politique urbaine. Comme les trottoirs sont souvent trop étroits ou trop encombrés pour concéder un passage aux piétons, ceux-là sont contraints d'emprunter la chaussée et les rues Aziz Abaza et le troisième tronçon de la rue Hassan Bacha Azem sont à cet égard remarquables. Parfois aussi le débordement des piétons sur la chaussée résulte d'une habitude. Dans tous les cas, les automobiles signalent leur arrivée, parfois bien à l'avance, par un bref coup de klaxon, exigeant du piéton qu'il se gare sur le côté. S'il ne le fait pas, d'autres coups de klaxons suivront. Cela rend particulièrement pénible la marche du piéton qui se sent agressé tandis que l'automobiliste bénéficie évidemment de sa position dominante. Mais chacun souffre de ces conflits d'usage entre usagers des voies de passage qui causent des nuisances sonores, des insécurités et des difficultés de circulation et de stationnement.

1.2.3. La répression de la vente illégale

Nous avons déjà analysé (II. 3.2.) les activités illégales de vente de rue et leurs stratégies d'occupation de l'espace public et déjà signalé l'existence d'un corps de police spécialisé dans leur répression, nommé "*baladeyya*". Ces agents, en pick-up, passent inopinément dans les rues du quartier. Ils confisquent ou détruisent la marchandise, infligent une amende aux contrevenants ou les arrêtent pour une courte période.

Nous ignorons si la ronde des *baladeyya* suit un trajet déterminé ou s'ils passent dans les rues au hasard. Quelle que soit la différence d'exposition au risque, les vendeurs élaborent en tout cas des stratégies pour se protéger de la répression. Ali, le vendeur de pain du coin Shagarit al-Durr - Hassan Bacha Azem stocke le pain dans un garage et ne garnit son étal qu'au fur et à mesure des ventes. Il bénéficie par ailleurs du soutien des commerçants du quartier qui taisent la cachette et l'aident parfois. À l'arrivée des agents de répression, il se sauve, préférant l'abandon de la marchandise à l'arrestation. La fuite des vendeurs semble en outre conditionnée par le plan urbain. Les artères principales du centre-ville, où vente de rue et répression sont très actives, sont voisines de ruelles piétonnes, très encombrées ou transformées en stationnement et inaccessibles sauf à pied ; les vendeurs s'y réfugient et y cachent la marchandise. Le plan urbain de Zamalek

n'offre pas ces échappatoires et rend les vendeurs plus vulnérables. Il semble aussi que l'organisation d'un réseau de surveillance n'y soit pas possible ou n'y fonctionne pas aussi bien que dans le centre ville où des guetteurs sifflent l'approche des *baladeyya*.

« - Et personne ne prévient le vendeur de leur arrivée ? - Ils essaient, mais ça ne marche pas toujours. Ils essaient. » (entretien n°13)

Les vendeurs de rue sont donc toujours sur le qui-vive : ils ne s'éloignent pas trop de leur marchandise et restent vigilants. Il est en outre important pour eux de bénéficier d'un soutien dans le quartier où ils vendent, de bénéficier d'une solidarité contre l'ordre.

Le chef de district nous a signalé que la loi administrative locale s'appliquait à tout le pays ; nous prenons donc pour principe que la répression de la vente illégale concerne au moins tout le gouvernorat du Caire. Cependant, ces activités ne sont réprimées que dans certains quartiers : alors qu'on trouve dans tous les quartiers du Caire des étals sur les trottoirs ou des plateaux de vente posés à même le sol, nous avons observé les *baladeyya* uniquement à Zamalek et dans le centre ville. H. confirme cette impression :

« - Enfin, c'est vrai que la vente de rue est une activité interdite. - Interdite ? Non, enfin si, dans certains quartiers, les quartiers comme ici. Tu sais, dans mon quartier on vend où on veut, les *baladaia* ne viennent jamais et les poubelles, elles sont dans la rue... Mais ici il y a des gens importants, des ministres notamment... Ils veulent un quartier propre. » (entretien n°7)

On a vu en II.3. comment la vente de rue mobilisait un réseau de personnes, un réseau financier et mettait des pouvoirs en jeu. La répression semble en tout cas peu efficace et son objectif de punir, réprimer, et dissuader les vendeurs n'est pas atteint puisqu'on en voit toujours autant. La volonté politique est-elle réellement forte ? Nous pouvons mentionner un exemple de réussite malgré l'apparente inefficacité des mesures répressives. Un marchand de crevettes a abandonné le marché après une prise considérable des agents. Ce marchand faisait l'objet de nombreuses plaintes de passants, de riverains et de commerçants et ne bénéficiait apparemment plus d'aucun soutien dans les derniers temps de son activité. Est-ce cet isolement qui le contraignit à se retirer du marché ? Si oui cela laisserait entendre que la solidarité des commerçants légaux ou de certains résidents fait échouer les politiques de répression. Peut-être la corruption joue-t-elle aussi son rôle dans cette inefficacité. En outre, certains commerçants du quartier signalent que, selon eux, les services de répression sont appelés par les résidents. Le prétexte sanitaire et la protection des consommateurs évoqués par certains nous semblent contestables puisque l'interdiction n'est pas appliquée dans tous les quartiers de la ville. Enfin, la répression pourrait traduire la volonté de garder certains quartiers propres et présentables, notamment pour les touristes, hypothèse qui pourrait être fondée sur le fait que de telles mesures affectent seulement Zamalek et le centre ville.

Les intérêts servis par les services de répression de la vente de rue ne sont donc pas clairs, si ce n'est qu'ils tentent sans succès de faire appliquer la loi.

1.2.4. L'entretien de l'espace public

La propreté

Nous avons vu en III.1.2.3 que la propreté pouvait servir de prétexte à la répression des vendeurs de rue. Le souci sanitaire peut aussi motiver la fermeture de restaurants, comme celle de l'échoppe de *koshary* de la rue Shagarit al-Durr en mars dernier.

Le nettoyage est un autre service public bien développé à Zamalek où il prend différentes formes. L'entretien des rues passe ainsi par le travail des agents de nettoyage qui sillonnent le quartier, munis d'un équipement malheureusement sommaire et on est à nouveau en droit de se demander à qui s'adresse cette démonstration d'efforts de la puissance publique.

Souvent les Égyptiens considèrent que les étrangers et les touristes sont la cible favorite de l'attention de leurs pouvoirs publics. Madame L., femme d'affaires américaine résidant à Zamalek depuis cinq ans déplore la saleté du quartier, mais signale qu' **« en ce moment, c'est beaucoup plus propre qu'à l'accoutumée. On sent l'approche de l'été, qui correspond à l'arrivée des Saoudiens. Cet entretien se fait avec l'argent du gouvernement. C'est un service qu'il n'est pas prêt à rendre à ses citoyens, mais qu'il rend aux riches touristes de l'été. » (entretien n°16)**. Mais malgré cette apparente originalité de Zamalek en matière de propreté, les militantes de l'Association de Promotion des Services de Zamalek souffrent comme Madame L. du manque d'entretien de leur quartier, et ont fait de la propreté l'un de leurs principaux combats (voir infra III.2.3).

Habitants de quartiers beaucoup moins soignés, les commerçants caractérisent néanmoins Zamalek par sa propreté, ils voient là un traitement inégal des citoyens par les pouvoirs publics. Ils reconnaissent cependant que les services de nettoyage profitent aussi à leur commerce. En conséquence, ils n'hésitent pas à inciter par un pourboire le balayeur à prendre soin de leur pas-de-porte (entretien n°13), comme le feraient d'ailleurs les résidents. C'est donc l'argent qui permet d'améliorer, pour son propre compte, la médiocre qualité du service public. Mais les Égyptiens sont bien conscients du niveau ridicule de salaire des serviteurs de l'État qui n'encourage pas leur conscience professionnelle.

L'éclairage public et autres prérogatives

L'éclairage public du quartier est en règle générale très défaillant. La nuit, certains espaces sont plongés dans le noir complet que percent seuls les phares de voitures. Par une nuit sans lune, longer dans l'obscurité le mur de l'ensemble Saint Joseph, sur une cinquantaine de mètres rue Hassan Bacha Azem, relève de l'expédition, sur des trottoirs encombrés de débris que les chats investissent. La plupart des rues du quartier sont très sombres la nuit et si elles ne le sont pas c'est qu'elles bénéficient de l'éclairage d'enseignes, vitrines ou publicités lumineuses.

Dans les rues les plus passantes, les candélabres supportent des réclames, et, alors que le lampadaire lui-même reste éteint, la publicité, elle, est systématiquement allumée. (voir photo n°17 : un réverbère rue Aziz Abaza). Ce mobilier urbain original s'observe aussi à Garden City. Or, éclairage public et enseignes lumineuses relèvent de la compétence du chef de quartier. Interrogé au sujet de sa responsabilité, il nous répondit avec innocence : **« Oui, leur présence dépend aussi du district. Mais ce n'est pas propre à Zamalek et Garden City, d'autres quartiers en ont aussi. Dans tous les cas,**

les enseignes publicitaires sont soumises à autorisation du quartier. Elles sont utiles puisqu'elles éclairent et contribuent à l'embellissement du quartier. Il en est de même pour les enseignes lumineuses fixées en façades des magasins. » (entretien n°6). Ainsi, ce fonctionnaire de l'État trouve normal que l'éclairage de l'espace public se limite parfois à l'éclat de publicités d'entreprises privées.

Les usagers ne pensent pas comme lui, ils sont mécontents du manque de sollicitude des responsables en charge de l'espace public du quartier, aussi l'insatisfaction généralisée entraîne-t-elle des réactions variées.

2. La société civile et son action publique à Zamalek.

Jugeant la puissance publique défaillante, certains résidents, commerçants et serveurs cherchent à pallier eux-mêmes le manque d'entretien et de gestion de l'espace public du quartier. Si, dans l'ensemble, la société civile de Zamalek est plutôt passive et défaitiste, certains de ses membres accomplissent ponctuellement des actions relevant de la débrouille, comme le rafistolage des trottoirs par les portiers (II.1) ou quelques actions plus organisées, comme les pressions exercées par l'Association de Promotion des Services de Zamalek (III.2.3).

La difficulté à faire front aux responsables politiques dont ces acteurs blâment l'incompétence, et la difficulté à résoudre une partie des problèmes touchant leur espace public résultent à notre sens du déficit de vie publique et de lien social du quartier. Une résidente reconnaît d'ailleurs que, concernant l'état du quartier, les responsabilités sont partagées : « *Non, il n'y a pas de vie politique locale. Il y a surtout une vie sociale. Chacun a ses idées. Et il y a un genre de satisfaction : on vit dans un quartier qu'on aime... il y a des problèmes, mais on en est responsable aussi.* » (entretien n° 17)

2.1. Quelle vie de quartier ?

Tous résidents de Zamalek aiment parler de la chaleur de leurs relations et de l'incroyable solidarité qui les lie. Ces qualificatifs nous semblent plutôt concerner les relations interpersonnelles qui se nouent dans d'étroits réseaux amicaux. Monsieur M., architecte d'origine yougoslave est le seul des interrogés à donner vie à la « famille Zamalek » qu'évoquent tous les résidents. « **Zamalek vous fait vous sentir membre d'une famille. Regardez, les gens qui travaillent en bas, devant l'ambassade, ils te saluent sur ton passage. On s'y sent en sécurité : les gens te connaissent, et tu connais les gens. (...) Le petit continent que l'on nomme Zamalek est construit en ce sens, il favorise la proximité.** » (entretien n°20). Cependant en y incluant les agents de surveillance et autres serveurs, il rend son discours irrecevable pour un Égyptien soucieux du respect des barrières sociales.

L'hétérogénéité sociale des usagers de l'espace public peut être un des obstacles à la mobilisation de ces mêmes usagers de l'espace public. Et c'est un fait qu'il n'y a pas de

vie de quartier à Zamalek ; fait illustré par l'inexistence de moments forts de rencontres publiques entre résidents.

2.1.1. L'absence de rassemblements civils

Il n'existe pas à Zamalek de rassemblement collectif organisé sur le domaine public qui soit une occasion de rencontre des résidents. Les rassemblements populaires comme les fêtes de quartier n'y ont pas leur place. Ces fêtes de quartier sont, dans les quartiers populaires, une importante occasion de rencontres. On installe sur le domaine public des jeux qui sont immédiatement assaillis par les enfants et des spectacles qui rassemblent un large public.

Zamalek n'a pas même de marché, alors que dans les sociétés orientales, le *souk* est bien le lieu traditionnel de sociabilité. (Beyhum et David). En outre, les commerçants nous ont dit ne pas conduire d'action commune, en association.

En revanche, l'espace public rappelle que les résidents sont invités à d'autres types de rassemblements : les murs, placardés d'affiches de centres culturels ou de lieux de sortie, annoncent les prochaines manifestations... H., jeune commerçante de Zamalek en parle avec naïveté : **« Il y a des fêtes spéciales pour les gens de Zamalek. Tu sais, on voit des informations ou des publicités pour ces fêtes dans l'espace public, sur les arbres, sur les murs... C'est dans la rue, on pourrait croire que c'est pour tout le monde alors qu'on sait bien que ce n'est pas destiné du tout aux serviteurs. C'est pour les Zamalekois. Et je n'ai jamais vu de telles annonces dans d'autres quartiers. »** (entretien n° 13)

2.1.2. Les seuls rassemblements sont liés à la religion

Les seuls rassemblements qui aient lieu sur le domaine public de Zamalek à l'initiative de la société civile sont liés à la religion musulmane (organisés ou non par les instances religieuses). Il s'agit des tables de Ramadan et de la prière du vendredi.

Les « tables de Ramadan »

Le mois de *Ramadan* est, dans le calendrier musulman, un mois de jeûne, de prière et de charité. Le jeûne est respecté durant la course du soleil dans le ciel. Il est rompu par l'*iftar*, repas pris au coucher du soleil, moment de fête. Il est de tradition que les plus riches offrent charitablement ce repas aux plus pauvres. Certains organisent alors dans les rues des "tables de ramadan" où toute personne est bienvenue pour rompre, gratuitement, le jeûne. Ces tables sont financées par des donateurs — personnes riches ou commerçants — dont les dons couvrent la location de matériel et l'achat de nourriture.

Cette tradition est aussi respectée à Zamalek où des tables de Ramadan sont organisées depuis dix à douze ans (entretien n°10). Celle de la rue Assal est la plus ancienne, mais il y en a aujourd'hui beaucoup d'autres et notamment sous l'autopont du 26 juillet où de nombreux espaces y sont entièrement consacrés.

Ces initiatives civiles unissent commerçants et résidents, mais seulement dans leur financement car ceux qui financent ces tables ne s'y assoient pas et préfèrent vivre l'*iftar*

en privé. Les tables de Ramadan ne sont donc pas une occasion de rencontre entre résidents, travailleurs, pauvres et riches.

La prière du vendredi.

Le vendredi offre l'occasion d'autres installations sur le domaine public : les débordements des mosquées. Débordement sonore d'abord : les mégaphones, réglés à un haut niveau sonore, retransmettent l'intégralité de la prière et du prêche, or bien que les mosquées soient peu nombreuses dans le quartier, on est toujours à portée de voix de l'une d'elles. Débordement spatial ensuite : chaque mosquée de Zamalek déroule ses tapis sur la voie publique qui devient alors pour un moment l'extension de la salle de prière des hommes. Ainsi, la mosquée du début de l'avenue du 26 juillet s'étend sous l'autopont où de basses barrières marquent la limite entre l'espace religieux et la rue. Ce petit îlot est au milieu d'un des endroits les plus passants du quartier : la circulation automobile de l'autopont et de la rue du 26 juillet est assourdissante et l'espace de prière se trouve à hauteur des pots d'échappement des automobiles. La petite mosquée rue Assal occupe en revanche un espace étendu. Ses tapis de prière recouvrent toute la ruelle et sa perpendiculaire (rue Sayed al-Bakri) sur 20 mètres. Ces installations empêchent toute circulation automobile ; les passants y sont en outre malvenus. Enfin, la mosquée de la rue Hassan Bacha Azem (tronçon entre la rue Yahya Ibrahim et la rue du Brésil) gagne elle aussi sur la rue, mais laisse au passage un des deux trottoirs. Les passants y sont nombreux et s'y déplacent sans gêne apparente ; certaines activités de la rue sont maintenues et le magasin de rénovation de meubles continue de travailler et peindre sur le trottoir durant la prière.

Ces appropriations temporaires sont marquantes car elles peuvent totalement bloquer la circulation sur des espaces où, tabourets et tapis sont progressivement déployés pour réserver l'espace parfois bien avant la prière.

Nous n'avons pas su distinguer l'origine sociale de ces hommes en prière et ne pouvons donc pas dire si ces prières regroupent, ou non, des populations socialement hétérogènes.

Les effets de ces deux manifestations sur l'espace public

Seuls rassemblements officiels de personnes dans l'espace public de Zamalek, prières du vendredi et tables de Ramadan ne nous paraissent pas pour autant tisser des liens sociaux entre usagers de l'espace public du quartier.

Toutes deux liées à la religion musulmane, elles concernent tout d'abord un type restreint de personnes. Elles consomment d'autre part l'espace de façon quasi exclusive, bloquant la circulation automobile et entravant celle des piétons. Enfin, elles ne nous semblent pas faire naître d'interactions interpersonnelles. Les donateurs des tables de Ramadan ne s'engagent que sur un plan financier et les *Iftar* qu'ils permettent nous ont montré, à Zamalek, le triste tableau d'indigents parfois installés trois heures avant le coucher du soleil et consommant enfin, sans un mot, le repas qui leur est offert. Nous n'avons pas observé non plus que les prières du vendredi fussent des occasions de discussions entre fidèles : les hommes qui y viennent s'assoient, écoutent le prêche en

silence et repartent, solitaires, après la prière.

2.2. Les résidents caractérisés par leur passivité

Les résidents de Zamalek que nous avons interrogés – et particulièrement ceux qui se disent de l'aristocratie, des vieilles familles du quartier – sont extrêmement exigeants : **« Pour sortir dans la rue, les gens ont besoin d'endroits confortables, verts... Ce que les gens font de leur espace public dépend de ce qu'on leur offre. » (entretien n°20)**

Ils formulent aussi de grands souhaits : **« Résoudre le problème de stationnement et fermer des rues à la circulation, les aménager en zones piétonnes, introduire plus de vert, plus de cafés, rénover quelques façades. Par ces simples mesures, on pourrait faire de Zamalek un petit paradis. Fermer des rues à la circulation automobile me semble une mesure très importante. » (entretien n°20)**. Mais pratiquement, pour leur quartier, les résidents agissent peu et se contentent surtout de magnifier le passé. À l'exception notable de l'action citoyenne que nous étudierons en III.2.3.

2.2.1. La fatalité et la nostalgie

Le discours des résidents exprime un fatalisme. Ces résidents identifient les problèmes du quartier, ils savent en analyser les causes et les effets, mais ne voient pas comment les résoudre. Ils sont souvent tiraillés entre la volonté d'améliorer l'état général du quartier et le refus de changer leur comportement individuel. Ils voudraient retrouver un espace où ils se sentiraient bien, mais ne sont pas prêts à le conquérir : ils se replient sur des espaces privés qu'ils considèrent comme des refuges. Ils envisagent l'évolution du quartier comme un pis-aller et font constamment allusion à l'ancien Zamalek, le quartier de leur enfance, ou celui que leurs pères auraient connu.

2.2.2. Une forme particulière d'action politique

Ils se disent désillusionnés de la politique, mais n'hésitent pourtant pas à s'adresser directement à leurs représentants pour solliciter leurs interventions. Ainsi, alors même qu'elle dit ne pas participer à la vie politique du quartier, une fonctionnaire d'un haut corps de l'État annonce avoir, à plusieurs reprises, signalé un problème directement au chef de quartier, lui demandant de se déplacer et d'agir (entretien n°17). Ils déposent aussi facilement des plaintes auprès des services de police ; une autre résidente dit ainsi être passée au commissariat de police tous les jours, en partant au travail, pour porter plainte contre les automobiles garées sur les trottoirs de son quartier. Elle se réjouit d'avoir réussi par sa persévérance à obliger les services de la voirie à infliger des contraventions aux automobilistes (entretien n°2). Un résident voisin de la boîte de nuit White signale aussi les plaintes que ses voisins ont déposées contre l'établissement (entretien n° 20).

Les reproches les plus courants à l'adresse du pouvoir (toutes institutions confondues) sont la corruption, l'incompétence, le service d'intérêts particuliers et le mépris de l'intérêt général. Les résidents ne se sentent pas bénéficiaires des mesures

prises pour le quartier et tous les griefs s'entremêlent. Ils estiment par exemple que la présence policière est un leurre qui ne les protège pas; ils ajoutent qu'elle ne leur est de toute façon pas destinée, mais vise la protection des ambassades, étrangers et personnes d'importance y résidant.

2.2.3. Un moyen de se réapproprier l'espace public ?

Nous avons observé qu'un certain nombre de résidents sortaient dans la rue accompagnés d'un chien en laisse. Ce phénomène nous a paru marginal, mais H. qui, à travers de sa vitrine, observe toute la journée les passages dans la rue, a soutenu que cette pratique était très répandue dans le quartier. **« Ici ils marchent tous avec leur chien et puis... Ils ont des gros gros chiens, ou des tout petits et ils marchent avec. C'est vraiment bizarre et je ne l'ai jamais vu en dehors de Zamalek. Ça n'existe pas ailleurs. (...) Ils adoptent les mœurs occidentales. Et marchent avec leur chien. C'est une question de classe sociale. » (entretien n°13)**

Dans ce cas, ce phénomène serait-il une stratégie inconsciente de réappropriation du quartier par les résidents ? On observe en effet, dans les villes occidentales, que la promenade canine est devenue un des seuls prétextes de sortie et une des seules occasions d'échanges entre voisins. Le chien serait-il l'outil de récréation du réseau social de Zamalek ? Ou ne servirait-il, comme l'automobile, qu'à témoigner du niveau social du maître et qu'à réaffirmer un pouvoir sur un espace dont le maître se sent désapproprié ?

2.2.4. Ce qu'ils veulent pour Zamalek

Les anciens résidents de Zamalek attachent une grande importance à la protection de l'ordre social. Ils mentionnent avec douleur l'ébranlement de la hiérarchie traditionnelle qui ordonnait les relations et l'espace (entretien n° 17 et 25) et dont la disparition fait naître en eux une insatisfaction quant à leurs relations avec les commerçants, leurs serviteurs et leurs voisins de paliers, les nouveaux riches.

Ils aimeraient bénéficier d'un espace public propre et ordonné (ces termes sont ici polysémiques) ; ils se plaignent du bruit, des rassemblements de jeunes, des débris jonchant les rues, de la vente sur le trottoir, antihygiénique... Ils disent souffrir du comportement des nouveaux riches et des classes populaires qui ne se conformeraient pas aux exigences du quartier.

Tous les résidents de Zamalek ne se caractérisent cependant pas par l'inaction. Un petit nombre de femmes décidèrent en 1993 de se rassembler et d'agir pour défendre leur idée de Zamalek, c'est l'Association de Promotion des Services de Zamalek.

2.3. Se battre ! L'Association de Promotion des Services de Zamalek ³⁸

Le cadre de vie des Zamalekois a considérablement changé depuis un demi-siècle. On a vu en I. qu'autrefois Zamalek était une île résidentielle protégée. Elle accueille désormais et depuis les années 1970 de nombreuses activités tertiaires. Son parc immobilier s'est densifié et la circulation routière continue de croître. Ces transformations ne sont pas

accompagnées d'un effort supplémentaire de la collectivité locale, aussi l'environnement zamalekois se dégrade-t-il.

Face à l'évolution de leur cadre de vie, des résidentes se mobilisèrent et fondèrent en 1993, à l'initiative de Madame Guzine Hussein Aref, l'Association de Promotion des Services de Zamalek, dans le dessein de refaçonner Zamalek selon l'image qu'elles en ont. L'association est aujourd'hui composée d'un noyau dur de soixante-quinze membres (disposant du droit de vote) sur lequel se greffent environ deux cents personnes. Elle est assez bien connue des résidents et des commerçants du quartier, les kiosques notamment se sentent persécutés par ces « dames de Zamalek » (entretien n° 2).

2.3.1. Un effet d'entraînement parfois réussi

L'association allie la sensibilisation de l'opinion publique à la pression politique sur des questions environnementales par des actions de terrain, des conférences, des recours au relais médiatiques et des actions éducatives. En menant parfois des opérations spectaculaires, l'association passe même à la gestion directe de certains services urbains comme le ramassage d'ordures ou l'entretien d'espaces verts. Le combat est ainsi mené sur deux fronts que Madame T. résume ainsi : « **On peut dire que les responsables politiques font mal leur travail, et que la population ne comprend pas, ou ne veut pas comprendre où est son intérêt.** » (entretien n° 2) Déplorant autant l'incompétence des responsables que le manque d'éducation et de respect de certains résidents ou travailleurs pour l'espace public, les militantes sont toutefois parvenues à entraîner ces trois groupes dans des actions de mobilisation réussies dont le front de résistance au projet de parking est l'exemple majeur.

Premier combat : nettoyer Zamalek

Insatisfaites de l'état de leur espace public, les militantes zamalekoises pensaient qu'il fallait privatiser le service public de nettoyage. Le gouverneur à qui elles en firent part en fut choqué. Pour le convaincre, elles menèrent un petit projet dans quatre rues de Zamalek sud : sur les fonds de l'association, elles achetèrent du matériel et embauchèrent huit travailleurs qui ramassèrent déchets et poussières qu'ils stockèrent dans des sacs. Après quatre jours, ils en alignaient trente-cinq tonnes sur le trottoir. « *On a évidemment fait venir la presse, fait des photos.* »

Après cette action, le gouverneur changea d'avis. Il lança les appels d'offre et eut finalement recours à la compagnie Misr Services. Mais le service se dégrada progressivement : « *Ils ont commencé avec 250 ouvriers, en cinq équipes, avec cinq voitures dont une avec eau et de très nombreuses brouettes. Ça a marché deux ans*

38

Cette association est notamment citée dans un article de Sarah BEN NEFISSA. Sarah BEN NEFISSA, "ONG et gouvernance dans le monde arabe" ; article ayant servi de base à la préparation de la table ronde intitulée "ONG et gouvernance dans le monde arabe", organisé dans le cadre du Programme MOST de l'UNESCO, au Caire les 29/30/31 mars 2000, in *Gestion des Transformations Sociales MOST, Document de discussion - n° 46*. L'association a donc une certaine visibilité publique.

comme ça. Et après, il a diminué. Aujourd'hui il reste environ trente ouvriers. » Le recours, en 2000, à des compagnies étrangères accentua cette dégradation.

A nouveau, l'Association de Promotion des Services de Zamalek décida de réagir : **« On a commencé le mois dernier un programme avec cette compagnie. On a divisé Zamalek en dix parcelles. On a prévu le nettoyage complet de chaque parcelle en une semaine. (...) Le premier jour, on a récolté quatre grands camions de déchets, plantes mortes, barils... Mais les membres, ils sont là les premiers jours, mais après, ils partent... »** La mobilisation d'habitants et de militants semble, pour l'association, aussi difficile que la motivation des agents de nettoyage ou le dialogue avec le gouverneur.

Par ses actions, l'association s'est parfois substituée aux collectivités locales qu'elle jugeait défailtantes, se disant y être contrainte par l'inefficacité des responsables. Au titre de sa mission de service public, elle récolta dans les premiers temps les contributions financières des résidents. Les responsables politiques y virent un empiétement sur leurs prérogatives et opposèrent une ferme résistance à l'association, qu'ils soumièrent par exemple au contrôle répété de ses bilans financiers, avant de passer un accord, décidant la concession d'une partie de la gestion du domaine d'action des autorités publiques au secteur privé.

Étude de cas : la résistance au parking

L'encombrement automobile engage de nombreux acteurs : résidents, écoliers, employés de bureaux, clients... Beaucoup le considèrent comme insoluble à cause notamment de la multiplicité des acteurs impliqués. La dernière proposition d'aménagement a occasionné d'importants débats et de remarquables levées de boucliers. L'Association de Promotion des Services de Zamalek a joué un grand rôle dans cette mobilisation. Le chef de quartier interrogé au sujet de ce projet de garage, formulé par le gouvernorat nous répond : **« Le projet a été abandonné en raison de conflits entre la population et l'administration. Voyez, il n'y a pas de place libre dans Zamalek pour construire un garage. On avait alors fait le projet d'en construire un sous le centre des jeunes [Centre des jeunes de Zamalek, dans la partie sud de l'île]. C'était notre rôle puisque je vous rappelle que les services dans l'espace public relèvent de notre compétence. » (entretien n°6)**

Le gouvernorat proposait en effet de construire un grand parking au sud de Zamalek, sur une partie du *Markaz Chebab el-Zamalek* et de mettre en place des navettes permettant aux résidents de rejoindre leur domicile.

L'association a porté son attention sur un autre aspect du projet, contre lequel elle s'est fortement prononcée : **« Il y a deux ans, il y a eu un grand projet de centre commercial sur une partie du Markaz Chebab de Gezirah. C'était un projet sur 60 000m2. Hypermarché, cinémas... On a fait un grand brouhaha. (...) Le centre commercial avait deux étages de parking. Ce n'est pas suffisant. Le gouvernorat prétextait que ça serait un parking avec une navette pour que les gens de Zamalek garent leur véhicule et rentrent chez eux en navette. » (entretien n° 2).** L'affaire a pris une ampleur considérable, obligeant le Président de la République à prendre position. Il a

aussi révélé des tensions sociales : « **les gens de Markaz el-Chebab voulaient faire croire que les gens de Zamalek ne voulaient pas que les gens pauvres viennent à Zamalek. C'est faux.** » (entretien n° 2)

Si le projet semble aujourd'hui abandonné, le gouvernorat et la compagnie promotrice de l'hypermarché sont toujours en arbitrage.

L'élagage des arbres

L'association veut aussi protéger l'environnement écologique et esthétique du quartier. Elle a par exemple mené une campagne d'élagage des arbres. La fondatrice de l'association, Madame Guizine confie à Samir Rafaat, dans *The Egyptian Mail*, que « *la campagne d'élagage a reçu un soutien considérable de la part de la population, même si quelques-uns ont été réticents à déplacer leur voiture stationnée dans la zone d'action* ³⁹ . »

2.3.2. Une forme particulière de participation citoyenne

L'association tisse des relations avec l'État et les élus locaux. Notons toutefois que les professionnels nous semblent absents de cette collaboration et que, malgré son rôle actif auprès des pouvoirs publics, l'association n'est pas devenue un véritable intermédiaire entre les habitants et l'autorité administrative. Composée notamment de femmes d'anciens ministres, ou de femmes issues de familles influentes, les ressources humaines, culturelles, économiques et relationnelles de ses membres lui permettent de mobiliser les médias et font pencher en leur faveur le rapport de forces avec la puissance publique.

L'ambiguïté de cette relation, où le rôle et les limites de chacun ne sont pas clairement définis, conduit parfois l'association à intervenir dans le domaine de compétence des collectivités locales. Elle s'y substitue même parfois. On a vu plus haut qu'elle avait favorisé avec succès la privatisation du service public de nettoyage à la faveur d'un vide juridique dans la réglementation.

Le manque de confiance des citoyens envers leurs élus mentionné ci avant se retrouve chez les militantes de l'Association de Promotion des Services de Zamalek qui n'hésitent pas à bafouer la hiérarchie administrative en s'adressant directement au Gouverneur par dessus la tête des élus locaux censés représenter le quartier au conseil populaire local. Elles expriment d'ailleurs ouvertement cette défiance ; ainsi, lorsque je demandai à une résidente, militante associative, comment rencontrer un élu local, elle s'exclama, : « *Ah, tu veux rencontrer des élus, je vais essayer de voir lesquels valent un peu mieux que les autres.* » Elles s'efforcent alors de montrer la voie aux responsables officiels et de les contraindre à l'écoute.

2.3.3. L'action de lobbying

L'Association de Promotion des Services de Zamalek se défend du reproche qui lui est

³⁹ RAFAAT Samir , « When was the last time you planted a tree », in *The Egyptian Mail*, 7 décembre 1996.

fait de se substituer aux responsables administratifs et politiques du quartier. **« Être élu, c'est dur et on le sait. C'est mieux d'être dans la position de ceux qui demandent aux élus de faire quelque chose. Quand on est élu, il faut être serviable, rendre des services et ne rien attendre en retour. Ils sont serviteurs, nous sommes demandeurs, » nous confie la présidente de l'association (entretien n° 2).** L'Association de Promotion des Services de Zamalek se définit comme une association de lobbying, *« On n'est pas une association de projet, on est une association de pression sur le gouvernorat, une association de lobbying. On est là pour lui montrer comment, lui donner des idées mais pas pour faire le projet. La seule action possible pour nous, c'est mettre des poubelles dans la rue. »* L'aspect de groupe de pression s'est particulièrement révélé dans l'affaire des berges du Nil, ou de l'hypermarché qui ont même nécessité l'intervention du Président de la République et qui furent évoquées au cours de l'émission de télévision « Bonjour l'Egypte ».

Malgré leur engagement, malgré certaines grandes réussites et malgré une reconnaissance publique de leur action, ses membres sont pourtant sans grande illusion sur le changement possible du quartier et considèrent l'incompétence des responsables, leur corruption et leur mode de désignation (non démocratique) comme le grand obstacle au changement. Elles ne renoncent pas pour autant à se mobiliser et à tenter de mobiliser d'autres acteurs du quartier pour défendre leur idée de Zamalek et de son espace public. En portant certains dossiers sur le devant de la scène et en contraignant les responsables politiques à écouter les désirs des citoyens et à agir, elles ont introduit, à Zamalek des formes de démocratie participative.

Conclusion

La monographie qui se conclut ici interroge les relations que les différentes couches de la population entretiennent avec leur espace public et entretiennent entre elles à son sujet. Les couches supérieures disent avoir l'impression que les couches inférieures grignotent une position nouvelle dans le quartier. Ces dernières ne font en fait qu'occuper des espaces initialement sans maître, puisque les couches supérieures se caractérisent par leur repli sur l'espace privé. Espaces publics et privés s'opposent et se relient. C'est par leur choix de privilégier l'espace privé que les classes supérieures laissent le champ libre à ceux qui ne disposent que du domaine public pour se rencontrer. Les couches inférieures ont besoin de cet espace pour tisser un réseau social, indispensable à leur vie urbaine. Cette émancipation gêne les autres couches. Elle entraîne ensuite des conséquences au sein de l'espace privé lui-même, puisque les riches résidents disent souffrir d'une baisse de qualité des services.

Les préférences pour l'espace public ou privé arbitrent donc le partage du territoire de Zamalek et y dessinent des frontières.

Plutôt qu'un conflit entre activités concurrentes, le partage de l'espace public de Zamalek peut donc être compris comme un partage social de l'espace. Chaque type d'activité présente dans le quartier concerne en fait une catégorie de population particulière, ou est ressentie comme telle par les autres acteurs. Ainsi, les écoles dérangent l'*upper class* qui les assimile à des concentrations de classes populaires étrangères au quartier. À l'opposé, les lieux de sortie nocturne qui concernent exclusivement la *jet society* font aussi l'objet de critiques acerbes de la part de ceux qui

ne les fréquentent pas. Les acteurs rattachent donc chaque activité à un groupe social et celui qui n'en est pas bénéficiaire la supporte mal et la critique.

Cependant les conflits restent latents du fait de l'interdépendance des groupes sociaux qui les oblige à entretenir des relations d'échange économique. Mais partager un même bien, fut-il public, est une autre affaire.

Beaucoup voient dans les Zamalekois traditionnels des conservateurs liés à l'ancienne aristocratie et rêvant de voir renaître une époque désormais révolue. Cependant, l'évolution que ces résidents déplorent et regardent avec frayeur ne concerne pas seulement Zamalek. Elle menace toute l'Égypte. Le triomphe du paraître, de la réussite facile et de l'individualisme sévit dans tout le pays qui commence à en ressentir les effets. À son niveau, Zamalek nous a montré que corruption, incapacité et désengagement des responsables empêchaient tout changement positif. La dégradation des services, du confort de vie et de la qualité des relations, déplorée par les usagers de l'espace public de Zamalek est la petite sœur de celle du pays. Si le quartier bénéficie ces dernières années de quelques améliorations, ce n'est que grâce aux pressions et à l'action de l'Association de Promotion des Services de Zamalek. Et ces avancées restent cependant insuffisantes.

Une mobilisation dépassant les frontières de classes permettrait, nous semble-t-il, d'obtenir de meilleurs résultats. La démocratie participative serait alors une école du vivre ensemble. Il est en effet plus facile de donner un tour positif à son appropriation de l'espace lorsqu'on est acteur de son aménagement et de le partager lorsqu'on a collaboré à sa création. Or dans un quartier commerçant, ce ne sont pas forcément les résidents qui s'approprient l'espace public. L'espace y est modelé par ceux qui en vivent et ceux qui le font vivre.

Nous pensons sincèrement que le cas de Zamalek confirme que chaque acteur doit pouvoir jouer son rôle dans l'espace public et contribuer à en définir le statut.

Bibliographie

Ouvrages

- GHANNAM (Farha), Remaking the modern, space, relocation and politics of identity in a global Cairo, University of California Press, 213 p.
- HUSSEIN (Mahmoud), L'Égypte, lutte des classes et libération nationale 1945 – 1907 (T1), collection Maspero, 1975, 180p.
- NEUPERT (Ricardo F.), Socio-demographic patterns of residence in metropolitan Cairo, Cairo demographic Center, Cairo, 1893
- PAGES (Jean-Louis), Silhouette urbaine : l'exemple du Caire, édition spéciale de l'I.A.U.R.I.F., collection dirigée par Anne-Marie ROMERA, 1994, 103p.
- PANERAI (Philippe), DEPAULE (Jean-Charles), DEMORGON (Marcelle), Analyse urbaine, Edition Parenthèses, collection eupalinos, Paris, 2002, 189 pages.
- PINÇON (Michel), PINÇON-CHARLOT (Monique), Dans les beaux quartiers, édition l'Épreuve des faits, Le Seuil, 1989. 256 pages.
- PINÇON (Michel), PINÇON-CHARLOT (Monique), Quartiers bourgeois, quartiers d'affaires, édition Payot, 1992, 334 pages.

RAFAAT Samir, « The Zamalek legend », in *Cairo, the glory years, Who built what, when, why and for whom...*, AUC press, Cairo, 2004.

SOLIMAN HAMAMSY (Chafika), *Zamalek, the changing life of a Cairo Elite 1850 – 1945*, the A.U.C. press, 2005, 363p.

Articles

BEYHUM (Nabil), DAVID (J.C.), « Du souk à la place, du citadin au citoyen. Espaces publics dans les villes arabes (au Moyen-Orient) », in *Sciences sociales et Phénomènes urbains dans le Monde Arabe*, Fondation du Roi Abdul Aziz Al Saoud pour les études Islamiques et les Sciences Humaines, Casablanca, p. 193-202.

KHAYAT (Tristan), « La rue, espace réservé : voituriers et vigiles dans les nouvelles zones de loisirs à Beyrouth », in *Géocarrefour* Volume 77, mars 2002, pp. 283 à 288.

Mémoires d'étudiants

MOHAMED MOHAMED SALAH (Dalia), *L'île de Zamalek, étude de géographie urbaine, présentation résumée de son devoir de master*, faculté de géographie, université du Caire, 2004, 18 pages (ouvrage en langue arabe, traduction Perrine Vanbalberghe).

WEBER (Serge), *Zamalek depuis la période anglaise, caractéristiques socio-économiques, fonctions*. Mémoire de maîtrise (dirigé par le professeur Jean-François TROIN), université François-Rabelais, Faculté de Droit, d'Economie et de Sciences Sociales, Tours, juin 1994.

Articles de presse

RAFAAT (Samir), « When was the last time you planted a tree », in *The Egyptian Mail*, 7.12.1996

Documents administratifs d'urbanisme ou de recensement

C.E.D.E.J. – CAPMAS, *Century census Egypt, un siècle de recensement en Égypte*, cd-rom, Le Caire, 2004

G.O.P.P. – I.A.U.R.I.F., Reorganization and deconcentration of the existing agglomeration, Zamalek project, document d'urbanisme, Le Caire, février 1992, 61 pages.

G.O.P.P. – I.A.U.R.I.F., Comparative study of Cairo's urban patterns : Gamaliya, Mounira, Zamalek and Qattamia, Le Caire, juin 1995, 15 pages

G.O.P.P – Division du Grand Caire, Zamalek project, Reorganization and deconcentration of the existing agglomeration, Le Caire, octobre 1996, 4 pages

Guides touristiques

HUMPHREYS (Andrew) (dir.), *Egypte*, Lonely Planet, Paris, 2004, 556 pages

HUMPHREYS (Andrew), *Egypte*, National Geographic Les guides de voyage , National Geographic Society, 2002

MILLEDROGUES (Lucie), *Egypte*, Géoguides, Guides Gallimard, Paris, 2004, 576 pages

Ouvrages méthodologiques

QUIVY (Raymond) et VAN CAMPENHOUT (Luc), *Manuel de recherche en sciences sociales*, 2^{ème} édition, DUNOD, collection Psycho Sup, 2001, 286 p.

BEAUD (Stéphane), WEBER (Florence), *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*, Edition La Découverte, 2003

Lexique et liste des sigles

A,B, C, D

- AUC : American Cairo University
- Baladi : du terroir (de *balad* : pays), par extension, populaire.
- Bar à chicha : cafés populaires
- Bawab : peut être traduit en français par « portier ».
- C.E.D.E.J. : Centre d'Etudes et de Documentation Economiques Juridiques et Sociales

F, G, H, I,

- Foul : fève, un des aliments de base de la nourriture égyptienne La fève est bon marché et très nourrissante. On la cuisine sous de nombreuses formes
- GSC : Gezirah Sporting Club, club très réputé de Gezirah
- G.O.P.P. : General Organization for Physical Planning, organisme de planification de l'Etat Egyptien
- Iftar : repas pris au coucher du soleil, qui rompt le jeûne, pendant le mois de Ramadan
- I.A.U.R.I.F. : Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Ile de France

- I.R.D. : Institut de Recherche et de Développement

J, K, L

- Khadamat : serviteurs, peut désigner les domestiques ou employés de maison
- Koshary : plat de lentilles, oignons, pois chiches, pâtes, riz et sauce épicée
- Liblib : graines dont les Egyptiens sont friands
- Livre (LE) : monnaie égyptienne (conversion actuelle : 0,15euros)

M, N, O

- Mall : centre commercial de commerces de vêtement et prêt-à-porter
- Mamarr : passage couvert
- Markaz Chebab el Gezirah (centre des jeunes de Gezirah)
- Mohandess : ingénieur
- Nas large, nas 'ala: expressions employées pour désigner les très riches
- O.U.C.C. : Observatoire Urbain du Caire Contemporain

Q, R, S, T

- Qism : arrondissement
- Rebaba : instrument traditionnel à cordes frottées
- Sais : voiturier
- Shaqa : appartement
- *Shiyâkha* : plus petite division administrative égyptienne
- Souk : Marché
- Tables de Ramadan : financées par des donateurs, ces tables sont installées sur le domaine public, en période de Ramadan et offrent l'*iftar*, le repas qui rompt le jeûne de la journée.
- Torchi : légumes au vinaigre

Table des annexes

Cartes et plans (intégrées au corps du texte)

- 1. Divisions administratives du qism de Zamalek en quatre shiyakhat p.9
- 2. Surfaces construites de Zamalek p.11
- 3. Image spot de Zamalek p.12
- 4. Plan de Zamalek documentant le nom des rues p.13
- 5. Largeur des rues de Zamalek p.103
- 6. L'évolution des activités économiques entre 1981 et 1991 p.60

DOCUMENTS NON COMMUNIQUES, voir version papier au Centre de Documentation Contemporaine de l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon

Annexes statistiques (ci-après)

- 1. Distribution de la population par sexe et tranche d'âge de 5 ans
- 2. Distribution de la population par sexe et statut marital
- 3. Distribution de la population de plus de 15 ans par sexe et secteur
- 4. Distribution de la population de plus de 15 ans par sexe et secteur
- 5. Distribution de la population de plus de 15 ans par sexe et activité économique
- 6. Distribution de la population de plus de 10 ans par sexe et niveau d'instruction
- 7. Distribution de la population de plus de 15 ans par sexe et profession

DOCUMENTS NON COMMUNIQUES, voir version papier au Centre de Documentation Contemporaine de l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon

Photographies (intégrées au corps du texte)

- 1 : Un 4 * 4 rue Hassan Bacha Azem p.34
- 2 : Échoppe d'un repasseur rue Hassan Bacha Azem p.39
- 3 : Atelier du menuisier dans le *mamarr* rue du Brésil p.40
- 4 : Salon de coiffure rue Hassan Bacha Azem p.40
- 5 : La vitrine du Cilantro p.46
- 6 : L'intérieur du White, aperçu par la porte ouverte p.47
- 7 : Deux hommes d'origine populaire assis au milieu du trottoir rue du Brésil p.66
- 8 : Une loge de *bawab* p.67
- 9 : Chaises et bicyclettes dans l'espace public p.75
- 10 : Une nourrice et un *bawab* prennent le soleil rue Sayed al-Bakri p.68
- 11 : Le magasin de quincaillerie exposant sa marchandise rue Sayed al-Bakri p.78
- 12 : La chaise du portier du 12 rue Sayed al-Bakri p.76
- 13 : Chaise et chaîne réservant une place de parking p.77
- 14 : Echoppe de repriseur, rue du Brésil p.79
- 15 : Un kiosque de Zamalek nord p.80
- 16 : La relève des agents de l'Etat, rue du Brésil p.84
- 17 : Un candélabre rue Aziz Abaza p.96

DOCUMENTS NON COMMUNIQUES, voir version papier au Centre de Documentation Contemporaine de l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon

Annexes observation et entretiens (ci après ; l'intégralité des entretiens est présentée dans un volume séparé)

- A. Grilles d'observation de terrain
- B. Grille d'entretien résident
- C. Grille d'entretien travailleur
- D. Liste des entretiens réalisés
- Croquis synthétiques
- 1. L'angle des rues Yahya Ibrahim et Hassan Bacha Azem p.61
- 2. L'angle des rues rue Hassan Bacha Azem et rue Shagarit al-Durr p.81
- 3. Les débordements de commerces sur les trottoir rue Sayed al-Bakri p.90

DOCUMENTS NON COMMUNIQUES, voir version papier au Centre de Documentation Contemporaine de l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon

Commentaires et bilan de cette première expérience de recherche universitaire

Dans les premiers temps de l'étude, nous avons privilégié l'observation, que nous menions selon une grille de lecture que Monsieur Vincent Battesti nous avait aidé à élaborer (présentée annexe méthodologique A).

Dans cette phase de l'étude, c'était un grand avantage d'habiter le quartier : l'observation participative était facilitée par la fréquentation qui nous faisait progressivement gagner la confiance des usagers de l'espace public. L'enquête était ainsi constante, menée au jour le jour, lors d'activités anodines du quotidien. Nous faisons ainsi l'effort d'entrer dans au moins une boutique par jour en cherchant l'équilibre entre la découverte de nouvelles boutiques et la nécessité de la fidélité pour faire naître une certaine confiance. Nous avons ainsi tissé des liens forts avec les commerçants du quartier. Mais ces circonstances avaient aussi leurs inconvénients. Le besoin de conserver une intimité, une vie tranquille, nous rendait parfois timides, sur la réserve. Nous sentîmes de plus, en fin de séjour, des tensions et entendîmes des commentaires sur notre passage tels que "c'est la Française" ou "la journaliste" où pointait une certaine méfiance.

Nous avons conscience que notre statut d'étrangère était un avantage à bien des

égards. Il était ainsi facile de faire la naïve, de s'étonner et de persuader l'autre que ce qui le révolte peut nous sembler étrange du seul fait de son exotisme. Nous étions aussi plus libre qu'un Egyptien, bénéficions d'une certaine permissivité. Nous nous assîmes par exemple plusieurs fois en terrasse d'un café populaire. Les reproches de nos amis commerçants furent tempérés par le fait que mon départ approchait et que je ne sois pas vraiment du coin. On peut se demander si être une femme est un atout ou un handicap dans ce genre d'étude.

Le problème de langue nous retint longtemps avant de commencer les entretiens. Nous souhaitions aussi définir clairement le sujet avant de nous engager dans cette démarche. Enfin, nous intéressant particulièrement à l'usage de l'espace public, l'observation convenait pour les premiers pas de la recherche. Nous exprimions néanmoins parfois notre intérêt pour ce sujet auprès des commerçants du quartier et ou des amis égyptiens résidant hors de Zamalek. Ce qui permettait de récolter quelques informations.

La maîtrise relative de la langue arabe nous fut d'une grande aide dans ces relations d'entretien. Les interviewés faisaient preuve d'une grande tolérance à l'égard de nos erreurs ou incompréhensions. Ceux auprès de qui nous avons mené des enquêtes de long terme ne manquaient jamais, d'une rencontre à l'autre, de faire des remarques sur les progrès réalisés. Nous nous heurtions cependant jusqu'à la fin du séjour à des difficultés de compréhension qui exigeaient de faire répéter l'interlocuteur.

Nous avons mené les premiers entretiens sans enregistreur, et avec une prise de notes minimale. Nous nous efforcions de les retranscrire immédiatement après l'entrevue. L'allongement d'entretien (variant entre trente minutes et deux heures) rendit indispensable le recours à l'enregistrement, mais celui-là s'adapte mal à l'environnement sonore égyptien le bruit de fond permanent qui demande d'énormes efforts à la réécoute.

L'enregistrement est toujours resté secret, seule la prise de notes était affichée ; elle se fit en anglais pour les entretiens en anglais et en français pour les entretiens en arabe. Les mots clef du discours étaient intégrés en arabe dans le corps des notes.

Par ailleurs, nous rencontrâmes des difficultés à interroger travailleurs et employés des petites entreprises. On nous présente directement au supérieur hiérarchique ; en son absence, il nous est demandé de revenir. Nous n'avons donc, le plus souvent, seulement eu accès à la parole du directeur ou du chef, et non à celle des employés qui nous intéressait a priori plus.

Les interviewés étaient choisis selon le ressenti, nos impressions à leur égard ; les personnes qui nous furent présentées par des intermédiaires se sont souvent révélées inintéressantes et incorrectes.

Nous réalisâmes deux séances de photographie du quartier. Certaines photos furent prises à l'insu des personnes présentes dans le champ de vision. Pour d'autres, nous demandions à la personne concernée la permission de la photographier. Promesse était alors faite de revenir sous peu avec la photo imprimée et de prendre plus de temps pour l'entretien. L'accueil avec la photo a toujours été des plus chaleureux. Le premier contact avait été établi. En règle générale, les relations d'entretiens étaient claires du fait qu'il n'y avait pas d'ambiguïté sur notre rôle et nos objectifs : « étudiante étrangère », nous

annonçons clairement le cadre universitaire de notre étude, détachée de toute influence politique. Les interlocuteurs nous savaient incapable d'engager un quelconque changement de la situation et n'attendaient rien de nous. Ils nous considéraient le plus souvent comme une naïve étrangère à laquelle il est bon de présenter le pays, son métier et de mettre ces deux éléments en valeur par le discours. Afin de ne pas conditionner les discours, nous nous présentions différemment aux différents interlocuteurs.

Notre analyse s'appuie donc sur la collecte de données par des enquêtes de terrain. Notre corpus est essentiellement composé d'entretiens et d'observations directes. Pour lui donner une certaine valeur, nous avons souhaité rencontrer et interroger le plus possible d'usagers et acteurs de l'espace public de Zamalek (la retranscription des entretiens réalisés et les grilles préparées pour leur conduite sont présentées en annexe). Nous regrettons à ce titre de n'avoir pas rencontré de « nouveaux riches », et avoir dû nous contenter de discours sur ceux qui semblent les grands acteurs du changement du quartier par ceux qui le déplorent.

Nous regrettons aussi nos difficultés à relier cette monographie à des études plus larges. Les ouvrages consultés ne s'appliquaient jamais très bien à notre terrain. Nous n'avons pas non plus trouvé de coupures de presse concernant l'espace public à Zamalek, et les grands conflits qui y ont été récemment révélés. Et les documentalistes du CEDEJ n'ont pu nous en fournir qu'un qui présentait l'opération de plantation et d'élagage de l'Association de Promotion des Services de Zamalek. Et n'avons pas mieux réussi à nous procurer des décrets de police ou de plaintes concernant des conflits en espace public...

Les principaux documents que nous avons alors consulté sont des projets d'aménagement pour le quartier ou d'autres monographies universitaires sur Zamalek.

La rédaction loin du terrain fut une dernière difficulté à mentionner. Loin de Zamalek, de petites imprécisions, hésitations, ou manques de renseignements étaient parfois de gros problèmes, alors que leur résolution aurait été aisée sur place.

Dans l'ensemble, l'accueil fut très chaleureux et en toute simplicité. Nous nous sommes cependant rendu compte, dans les derniers temps de la rédaction, que certains propos, qui engageaient leur auteur ne devaient peut-être pas être diffusés. Nous avons donc procédé au brouillage des identités de tous nos informateurs. Cette anonymisation a été menée par respect pour ceux qui nous ont reçu et parlé en toute confiance, ce dont je tiens à les en remercier.

Perrine Vanbalberghe

Le partage de l'espace public à Zamalek

Résumé

Au sein de l'île de Zamalek, nous étudions un ensemble de six rues dans lequel de nombreuses populations se côtoient.

Y résident des populations aisées (descendants des familles dirigeantes de la royauté, personnes influentes de l'Égypte actuelle) et quelques familles de classe moyenne ; des personnes d'origine populaire sont à leur service et logent dans le quartier ou y viennent quotidiennement. Résidents et travailleurs ont des conceptions et des usages différents de l'espace.

Cette zone héberge aussi des activités nombreuses et variées : bureaux, écoles, boutiques de luxe, commerces de proximité de différents standing, échoppes d'artisans, cafés populaires, pubs, restaurants et boîtes de nuit... Autant d'activités qui attirent et concernent divers acteurs, font naître des flux à différentes heures du jour et de la nuit et induisent des formes particulières d'usages de l'espace public.

L'espace public de Zamalek est divisé. Nostalgie des anciens, désappropriation et réappropriations, émancipation des serviteurs et de nouvelles classes sociales... cet espace est l'enjeu de pouvoir, mais délaissé des pouvoirs publics...

Mots clef

Espace public, Le Caire, Classes sociales, Politique de la ville, Lobbying politique, Projets urbains d'aménagement